



Parc national
de la Guadeloupe

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Mise en œuvre du contrat d'objectifs
de l'établissement public du Parc national
de la Guadeloupe





1.

CONNAÎTRE

P.06

Produire des connaissances sur les territoires classés en cœur de Parc national.

P.15

Diffuser des connaissances sur le territoire de la Guadeloupe.

P.17

Encourager la recherche scientifique.



2.

PROTÉGER

P.20

Surveiller le territoire et ses usages.

P.21

Gérer et restaurer le patrimoine naturel.



3.

P.29

Acc. l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme.

P.30

Acc. la valorisation des patrimoines culturels, des savoir-faire artisanaux et dans le soutien économique.

P.31

Acc. la pêche professionnelle en milieu marin.

P.31

Acc. la gestion de la ressource en eau.

P.31

Acc. la transition énergétique.

P.32

Autres accompagnements

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER

P.26

Acc. l'agriculture et les filières agricoles.

P.26

Acc. la sylviculture et les filières forêt-bois.

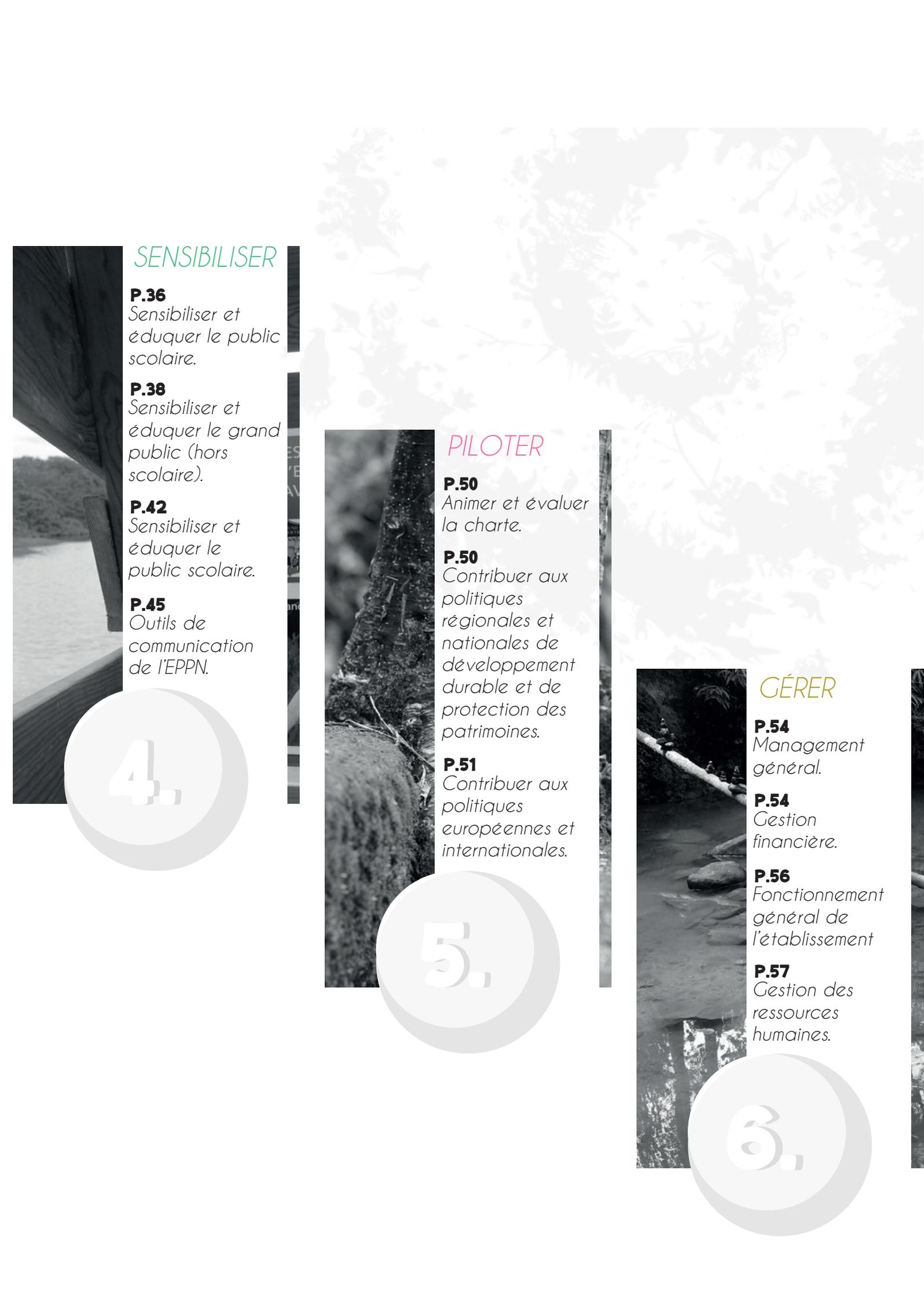
P.26

Acc. le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.

P.29

Acc. la chasse et la pêche de loisir.

*Acc. = Accompagner des acteurs sur



SENSIBILISER

P.36

Sensibiliser et éduquer le public scolaire.

P.38

Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire).

P.42

Sensibiliser et éduquer le public scolaire.

P.45

Outils de communication de l'EPPN.



4.

PILOTER

P.50

Animer et évaluer la charte.

P.50

Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.

P.51

Contribuer aux politiques européennes et internationales.



5.

GÉRER

P.54

Management général.

P.54

Gestion financière.

P.56

Fonctionnement général de l'établissement

P.57

Gestion des ressources humaines.



6.

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ
PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

Édito

2018 fut une année décisive pour l'établissement avec le renouvellement des reconnaissances internationales qui sont le fruit d'un effort collectif confirmant la qualité du travail réalisé par les agents au quotidien. La charte européenne du tourisme durable et l'inscription sur la liste verte UICN, représentent ainsi de vrais labels qui gratifient la réussite de la conservation et de la diversité exceptionnelle de nos patrimoines, la qualité de notre gestion et de notre gouvernance.

2018 fut une année d'analyse avec les réflexions relatives à la réorganisation de l'établissement et une période de bilan des conventions d'application avec les communes.

Mais cette année a également comporté son lot d'émotions et d'incertitudes, avec notamment le départ de Kaï, le devenir du programme de réintroduction du lamantin, mais aussi les questionnements sur l'avenir des Parcs nationaux après l'annonce de la création de l'OFB et l'ARB.

Dans un contexte mouvant et en pleine évolution, le Parc doit toujours s'adapter, convaincre, et s'entourer de ses partenaires proches pour assurer sa mission de préservation de ses espaces naturels et paysagers exceptionnels.

A l'aube de sa trentième année, le Parc national de la Guadeloupe est fier de présenter tout son travail accompli et se révèle prêt à affronter nouveaux défis.

En 2019, de belles surprises vous attendent et nous vous inviterons tout au long de l'année à fêter ensemble autour de temps forts et événements cette année anniversaire :

*Jénérasyon park nasyonaw gwadloup
lyanné pou dèmen.*



Mieux connaître, pour mieux protéger. Une maxime qui s'applique parfaitement aux objectifs des Parcs nationaux.

1.

CONNAÎTRE

- P.06** Produire et diffuser des connaissances sur les territoires classés en coeur de Parc national.
- P.15** Diffuser des connaissances sur le territoire de la Guadeloupe.
- P.17** Encourager la recherche scientifique.

Les différents écosystèmes composant le territoire du parc national font l'objet de suivis par les équipes de terrain. Cependant, la diminution des effectifs ne permet pas la mise en place de nouveaux protocoles qui permettraient un meilleur suivi.

En tant que zone tropicale, les impacts du changement climatique avec notamment la montée du niveau de la mer sont déjà observables sur les territoires du Parc national et nuisent à la reproduction de certaines espèces. Le Parc national devra dans les années qui suivent prendre en compte cette menace dans ses mesures de gestion afin d'en limiter les conséquences sur les espaces et espèces du territoire.

MILIEUX MARINS

• Protocole Scuba (tortues marines)

Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.

• Suivi des traces de tortues marines sur le littoral de Sainte-Rose

Le Plan National d'Actions (PNA) des tortues marines est depuis 2018 piloté par l'ONF.

Le suivi sur le littoral de Sainte-Rose se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des tortues marines. Sept sites sont prospectés sur le littoral de Sainte-Rose. En 2018, les agents du Parc national ont effectué 15 sorties pour ce suivi. Au total, 18 traces de tortues luth, une trace de tortue imbriquée et 5 traces de tortues vertes ont été identifiées.

• Suivi des traces de tortues marines sur l'îlet Kahouanne

Ce suivi s'est déroulé du mois de juillet au mois d'octobre. 4 sessions de comptage ont été réalisées. Une session correspond à 13 jours de données pouvant être collectées en 4 ou 5 passages espacés de 2 ou 3 jours. Pour chaque session, les agents du parc ont effectué 4 passages. Le personnel du Pôle Milieu Marin s'est adapté au nouveau protocole de suivi des pontes de tortues marines proposé dans le PNA par l'ONF.

Au total, 111 traces de tortues vertes ont été observées et 14 traces de tortues imbriquées. Le 6 juillet une tortue verte a été observée de jour en train d'essayer de creuser un nid dans les galets.

• Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines

Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon depuis 2012. Des photographies sont réalisées sur 12 quadrats de 60x80 cm, en saison sèche et en saison humide. Le suivi peut ainsi être réalisé sur la même zone. En 2018, 4 journées ont été consacrées aux prises de vue et les photos sont stockées dans la base de données du Parc national en vue d'un traitement ultérieur sur plusieurs jeux de données.

Trace de tortue lors des relevés
Credits : OENGUS/PNG



- **Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichtyologiques dans le GCSM (Grand Cul-de-Sac Marin) dans le cadre du réseau des AMP (Aires Marines Protégées) des Antilles Françaises**

Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 16 journées y ont été consacrées.

- **Ecosystème récifal**

En 2018, la couverture globale du substrat sur les stations en cœur et hors cœur est dominée par les algues. Le recrutement corallien est très faible en cœur et en AMA. On note une absence d'oursins noirs sur les deux stations étudiées qui entraîne un sur-développement des peuplements algaux aux dépens des communautés coralliennes. Tous ces résultats, sont semblables depuis 2011.

- **Herbiers dans le Grand Cul-de-Sac Marin**

Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Magnoliophytes marins. Ont été suivies deux stations en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente. Au total, 8 journées ont été consacrées à ce suivi.



▲ Eponge barril de Rhum
Credits : D. BALTIDE/PNG



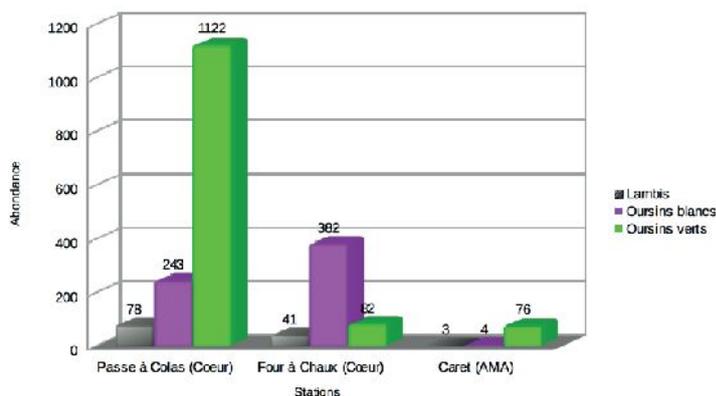
◀ Grondin volant (*Dactyloperus volitans*) nageant au dessus d'un herbier de phanérogame (*Thalassia testudinum*).
Credits : J. BERNUS/PNG

- Résultat des suivis des invertébrés dans les herbiers de Phanérogames marines

Pour les lambis, on peut noter une nette hausse des effectifs dans les stations situées en cœur de parc à savoir 78 individus contactés pour la station de la Passe à Colas et 41 pour la station située en face du Four à chaux. Pour rappel en 2017 (10 lambis pour la station de la Passe à Colas et 28 lambis pour la station Four à chaux). Comme observé en 2017, les oursins blancs ont étendus leur territoire entre les stations de la Passe à Colas et du Four à chaux et sont en effectifs très élevés par rapport à la station située en AMA.

Le statut de protection semble profiter aux oursins blancs et aux lambis pour les stations situées en cœur de parc, et pour les oursins verts pour la station de la Passe à Colas, située également en cœur de Parc.

Histogramme représentant l'abondance des principaux invertébrés observés (Lambi, oursins blancs, oursins verts) dans différentes stations de comptage. ▼



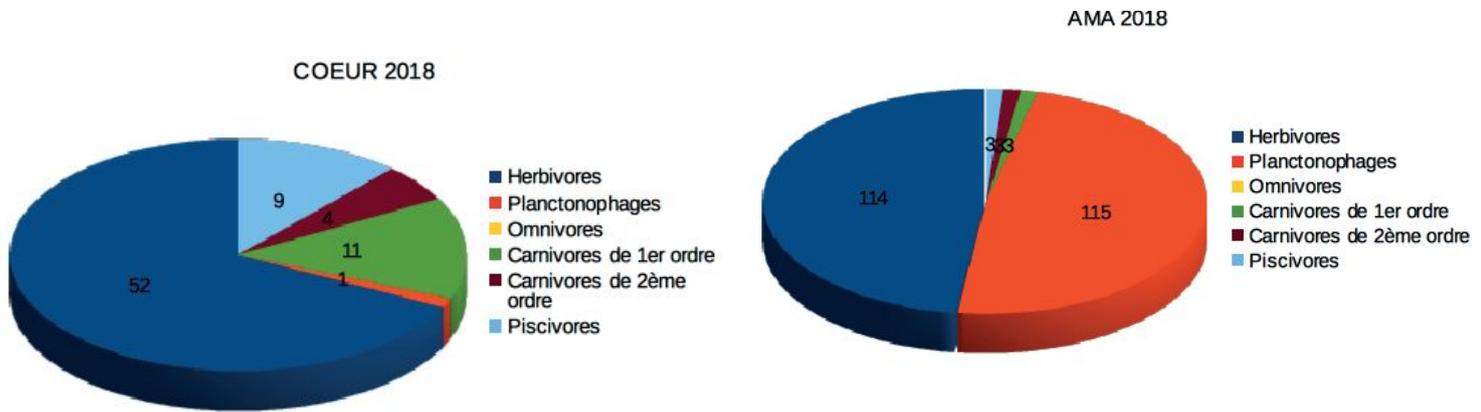
- **Communautés ichthyologiques (poissons)**

la méthode utilisée est le suivi sur des transects fixes. Deux stations de suivis sont installées à -12 m de fond (une station en cœur de Parc au nord de l'îlet Fajou et l'autre en AMA au nord de l'îlet Caret). Les plongeurs réalisent un passage unique le long du transect et se répartissent les 60 espèces cibles selon leur régime trophique. A chaque relevé est noté, le nom de l'espèce, l'abondance et la taille des individus.

En cœur de Parc, la présence des poissons carnivores et piscivores est plus importante qu'en AMA, ce qui pourrait être l'indicateur d'un « effet réserve ». Depuis, 2011 aucun poisson lion (*Pterois volitans*) n'a été observé sur les stations de comptage aussi bien en cœur qu'en AMA.



▲ Protocole quadrats: Crédits: S. MEGE/PNG



▲ Distribution des poissons par groupes trophiques en cœur de parc national et en Aire maritime adjacente.

- **Suivi de l'état de santé des récifs coralliens par une évaluation rapide**

En 2018, un point sur deux a été noté à des périodes différentes de l'année initiale. Depuis 2016, les agents du parc réalisent tous les 2 ans le suivi de l'état de santé des récifs coralliens suivant un protocole d'évaluation rapide sur la base de 4 classes, la classe 1 étant un milieu en excellente condition et la classe 4 un milieu très dégradé.

Ce protocole mesure les deux principales problématiques des Antilles, l'hyper-sédimentation et l'eutrophication.

En 2016, la totalité des points a été évaluée. En 2018, 1 point sur 2 a été suivi en juin dans le GCSM et en octobre pour la CSV (Côte Sous le Vent) afin de suivre l'évolution de l'état de santé de ces stations.

Les données sont stockées sous Excel, cartographiées dans le SIG (Système d'Information Géographique) du Parc et seront prochainement incluses dans les bases de données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et du GBIF (Système mondial d'information sur la biodiversité).

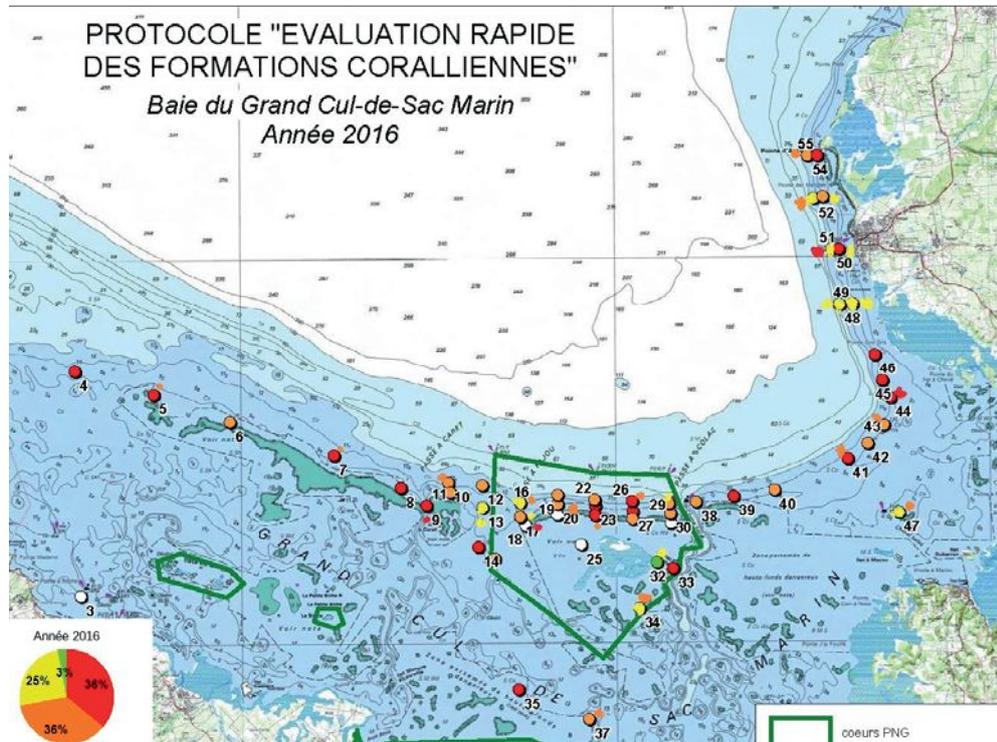


◀ Récif corallien classé 1
Crédit : C.LEFEBVRE/PNG

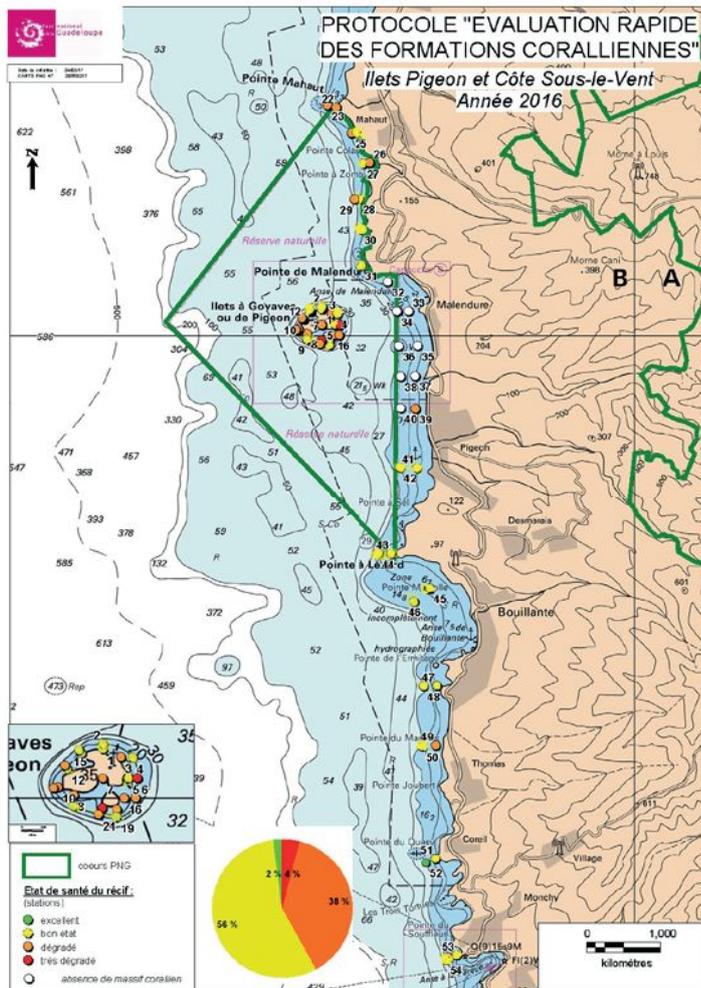


L'état de santé des récifs dans la Baie du GCSM est en majorité dégradé voire même très dégradé tandis que l'état de santé du récif en CSV est en grande majorité en bon état.

Les formations coralliennes semblent être en meilleur état de santé en Côte Sous-le-Vent que dans le Grand Cul-de-Sac Marin. Les variations temporelles et spatiales seront observées à long terme.



▲ Résultats pour la Baie du Grand Cul-de-Sac Marin



- classe 1
- classe 2
- classe 3
- classe 4

◀ Résultats pour la Côte Sous le Vent

• **Suivi des thermographes aux îlets Pigeon et dans le Grand Cul-de-Sac Marin**

La mise en place d'un réseau de suivi de la température de la mer s'inscrit dans une des thématiques prioritaires à l'échelle nationale, à savoir le changement climatique. Les hausses de température importantes peuvent provoquer le blanchissement des coraux et entraîner des mortalités plus ou moins importantes selon l'intensité de l'épisode. Les thermographes ont été placés dans deux sites différents : le Grand Cul-de-Sac Marin et les îlets Pigeon. Dans chacun des sites deux enregistreurs ont été implantés : un à -1 m et l'autre à -25 m. Les thermographes sont relevés tous les 3 mois et les températures sont enregistrées toutes les 4 heures.

On peut noter que les températures moyennes sont pratiquement les mêmes quelque soit le lieu géographique et aucune hausse de température n'est à signaler pour la période définie.

• **Cartographie des habitats marins au nord de l'îlet Fajou par photographies drones**

Une première analyse comparative des premières cartographies d'herbiers (cartes Chauvaud) sur le GCSM a montré une augmentation de la fragmentation des herbiers et une perte de surface de recouvrement. Près de 10 ans plus tard, nous avons décidé de faire une cartographie plus fine des herbiers autour de l'îlet Fajou grâce aux drones, pour délimiter ensuite les différentes biocénoses. Cette carte servira aussi d'étude de référence pour prouver l'utilisation de cette méthode sur les herbiers marins qui permettra de continuer un suivi plus précis dans le temps, et servira également d'outil d'aide à la décision pour l'installation de mouillages.

• **Suivi des oiseaux dans le Grand Cul-de-Sac Marin**

- **Conservation du site de nidification des sternes de l'îlet Blanc et suivi de la reproduction**

L'îlet blanc, seul site de nidification de sternes dans le Grand Cul-de-Sac marin, fait l'objet chaque année d'un aménagement léger préalablement à l'arrivée des oiseaux puis d'un suivi de la nidification. Les deux espèces nicheuses, la Petite sterne (*Sterna a. antillarum*) et la Sterne de Dougall (*Sterna d. dougallii*) possèdent des populations fragiles dans la Caraïbe. Elles sont classées respectivement « vulnérable VU » et en « danger critique CR » sur la liste rouge des espèces menacées en France, oiseaux de Guadeloupe (UICN, 2012).

Cette colonie, bien que modeste en effectifs reste très importante d'un point de vue patrimonial et forme un élément remarquable de la baie classée site RAMSAR.

Sites	Christophe (-2m)	Les Tubes (-23m)
Périodes	Février 2018 à août 2018	
T° Min	25,404	25,963
T° Max	29,89	28,518
T° Moy	27,868	27,2



Survol en drone de l'îlet Fajou
Crédit: PNG/AEROWORKS

Comme chaque année, juste avant la fermeture de l'îlet à la fréquentation, sont réalisés :

- une dératissage préventive ;
- le dégagement visuel autour de cet espace aménagé ;
- la pose de formes de sternes destinées à attirer les oiseaux au centre de l'îlet ;
- la pose de 2 bouées, d'un piquet espars et d'un panneau de rappel de la réglementation (fermeture de l'îlet pendant la période de nidification).

Le suivi de la nidification est réalisé par un comptage hebdomadaire des oiseaux et des nids à partir du 1er mai jusqu'à l'envol des derniers poussins.

Nous avons observé cette année un important phénomène d'érosion qui a détruit de nombreux nids et une bonne partie de l'îlet.

L'effectif nicheur avoisine pour chaque espèce une vingtaine de nids minimum. En ce qui concerne le nombre de poussins à l'envol, ce dernier est très faible : 2 pour la Petite sterne et 2 pour la Sterne de Dougall.

Il faut noter pour la première fois cette année que nous ne constatons pas, ni ne recueillons de témoignages, de débarquement sur l'îlet. L'échec de la nidification semble provenir donc du phénomène d'érosion.



- Suivi de 3 colonies d'ardéidés et d'oiseaux marins du Grand Cul-de-Sac marin

Trois sites au sein de la baie présentent une forte capacité d'accueil pour les oiseaux grégaires (ardeidés, pélicans, frégates). La constatation d'un impact important sur la reproduction dû à de nombreux dérangements a poussé le Parc national à agir afin d'enrayer ces perturbations.

◀ Bihoreau violacé.
Credits : F. SALLES/PNG

L'une des mesures consiste à la mise en place de zones tampons de protection autour des 2 colonies situées en cœur de parc national. Afin de contrôler l'impact de cet aménagement, un suivi de ces colonies a été réalisé en 2015 afin d'avoir un état zéro. Il permettra de voir l'évolution des colonies après aménagement. Les zones tampons ont été installées en juillet 2018.

-Cartographie de la population de Râle tapageur (*Rallus crepitans caribaeus*) du Grand Cul-de-Sac marin

Le Râle tapageur *Rallus crepitans caribaeus* est une sous-espèce de Râle endémique de la Caraïbe qui demeure assez mal connue en Guadeloupe et dans une grande partie de son aire de répartition. L'espèce inféodée à la mangrove y est très discrète. Considérée comme rare, elle est classée « vulnérable » (VU) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Guadeloupe. Dans le but d'améliorer les connaissances sur sa répartition autour du Grand Cul-de-sac Marin, une étude a été initiée par le Parc national de la Guadeloupe en 2014.

La méthodologie employée, basée sur la présence-absence, a fait appel à l'utilisation de la « repasse » pour la détection des oiseaux. Six variables environnementales ont été testées pour tenter de caractériser son habitat. L'espèce a été contactée sur 25 des 141 points échantillonnés et montre une répartition très fragmentée avec une présence accrue sur la partie nord de la baie ainsi que sur les îlets. Bien qu'ils soient liminaires, les résultats de la caractérisation de son habitat révèlent une probabilité de présence augmentant lors de l'existence d'un plan d'eau associée à une végétation arbustive dense. Cette étude, où l'écologie et la répartition du râle tapageur sont évaluées pour la première fois sur la baie du GCSM a également permis de mettre en évidence sa présence dans des sites où l'espèce n'avait encore jamais été reportée. Il convient désormais de prendre en compte sa présence dans les projets de gestion et d'aménagements du littoral afin de protéger durablement l'espèce en Guadeloupe. En 2018, une stagiaire de Master a travaillé sur cette problématique. Un article scientifique est en cours de rédaction.

Ilet Blanc en juillet 2018
après la disparition
du banc de sable ▶
Credits : R. GOMES/PNG



MILIEUX AQUATIQUES

- **Suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe**

Ce protocole annuel a eu lieu en janvier/février 2018 sur les 6 cours d'eau suivis par le Parc.



▲ Ouassou pêché lors des protocoles de suivi.
Credits : J. BERNUS/PNG

Les indices de bien portance de l'année 2018 indiquent, pour 3 stations prélevées (Pérou, Lézarde et Bourceau), une bonne densité et des peuplements assez équilibrés. Pour les 3 autres stations (Moreau, Grosse Corde et Beaugendre) une station moyennement peuplée avec une densité moyenne et un peuplement peu équilibré.

Projet FEDER

- **Projet Guad3E (Mise en place d'un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques en Guadeloupe)**

L'objectif de ce projet est de tester l'efficacité de la méthode d'inventaire « ADNe » sur nos milieux et sous nos latitudes tropicales.

En 2018, les prélèvements de tissus sur les compartiments poissons et crustacés d'eau douce ont été réalisés par les agents du PNG dans le but de créer une base de donnée génétique de référence de cette macro-faune. Les campagnes de terrain pour le test de la méthode auront lieu en 2019.

Ce projet est financé par le Feder et l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) dans le cadre d'un Partenariat public/privé avec le laboratoire d'analyse génétique SPYGEN.



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



▲ Prélèvements de l'eau lors du protocole ADNe.
Credits : L. LABBOUZ / PNG

• **Étude sur la typologie des ripisylves de Guadeloupe et proposition d'espèces utilisables en génie-végétal sur les berges (Phase 1 du projet PROTEGER)**

Les berges des rivières de Guadeloupe sont souvent soumises à des aménagements pour protéger les biens et les personnes en employant des techniques nuisant à la biodiversité des cours d'eau. Ce projet vise à remplacer le génie civil par des techniques de génie végétal.

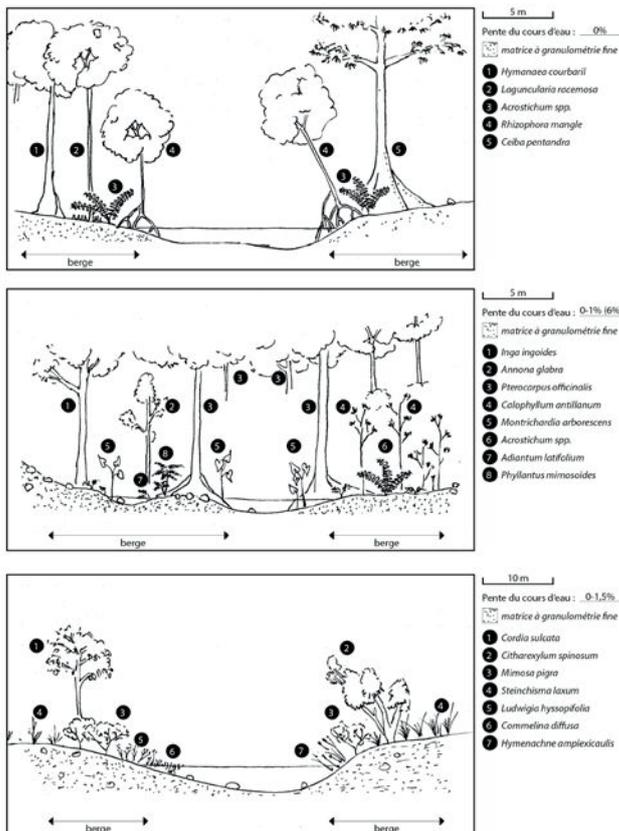
La phase 1 du projet consistant en une étude a été réalisée par un prestataire de service ; l'Office national des forêts aidé par le bureau d'étude Tauari et le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Elle a été financée par le PNG, l'Office de l'eau de Guadeloupe, la Région et la Déal. Cette étude est téléchargeable sur le site internet du PNG.

La phase 1 du projet PROTEGER a inventorié 266 berges.

Au total, 2214 observations ont été réalisées, ce qui correspond à 302 taxons. Sur ces 302 espèces, 64 sont exotiques, 9 ne sont pas identifiées à ce jour et 231 sont indigènes. La strate la plus représentée dans les ripisylves est la strate arborée composée à 25 % d'arbres d'origine exotique. L'arbre le plus fréquent est le manguier. Sur les 302 taxons, 80 présentent des potentiels de génie-végétal.

12 types de ripisylves ont été définis, selon les critères d'altitude, de largeur de cours d'eau (rivière fermée, semi-ouverte ou ouverte) et de pente de cours d'eau. Ils sont détaillés dans le rapport. L'avantage de cette typologie est son opérationnalité.

Typologie 1, 2 et 3 des types de berges rencontrées en Guadeloupe



▲ Aménagement non autorisé sur une des berges de la rivière Viard.
Credits : L. PROCOPIO

30 espèces ont été retenues pour leur future utilisation en génie-végétal. Un équilibre entre type de forêts et strates a été trouvé pour ne délaissier aucun milieu. Les espèces exotiques envahissantes ont été retirées de cette sélection. Parmi cette sélection, on peut retrouver le Cachiman cochon (*Annona glabra*), le bois carré (*Citharexylum spinosum*), le pwa dou (*Inga ingoides*). L'étude a également permis de lancer une alerte sur l'état des lieux des ripisylves de Guadeloupe. Sur l'île aux belles eaux, 59 % des berges sont polluées et 34 % des berges polluées par des encombrants.

La dynamique naturelle des berges est fortement troublée par la présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ; 75 % des berges inventoriées abritent des EEE. Ces espèces sont très efficaces dans la colonisation des milieux, car elles sont tolérantes aux pollutions, à la présence de plastiques et souvent pionnière. Cette réalité est à prendre en compte dans les projets de confortement pour ne pas aggraver la situation et le génie-végétal doit contribuer à la restauration de ces milieux.

MILIEUX TERRESTRES

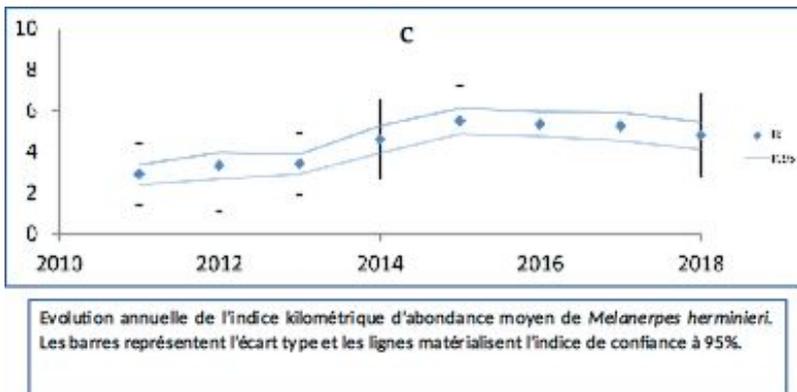
• Suivi du Pic de la Guadeloupe

Le Pic de Guadeloupe, *Melanerpes herminieri*, est le seul oiseau endémique de l'île et par conséquent toute diminution de son effectif serait critique pour l'espèce. Afin de suivre les tendances d'évolution des populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour effectuer le suivi d'un indice kilométrique. Actuellement le dispositif comporte 13 transects répartis dans différents milieux, forêt humide, forêt sèche, mangrove et forêt marécageuse. La totalité des transects prévus ont pu être réalisés en 2018 par les pôles aire d'adhésion et cœur forestier.

L'indice kilométrique annuel semble stable par rapport aux années précédentes puisqu'aucune différence statistiquement significative n'apparaît entre les relevés effectués depuis 2015.



▲ Agents en protocole Pic
Credits : OENGUS / PNG



▼ Placette forestière impactée par le passage du cyclone Maria
Credits: J. BERNUS

• Réseau de placettes forestières permanentes (en partenariat avec l'ONF)

Les huit placettes constituant le réseau permanent ont toutes été contrôlées une fois depuis leur mise en place en 2010 - 2011. A partir de 2017 il a été établi que deux placettes seraient contrôlées chaque année pour obtenir des mesures de croissance tous les 4 ans. Les mesures ont été conduites en 2018 sur les placettes de Bains jaunes et de la Digue, dans les zones les plus impactées par le passage de Maria en septembre 2017.

Un rapport de synthèse est en cours de rédaction. Ces données, au-delà de leur importance dans la compréhension du fonctionnement de la forêt ombrophile guadeloupéenne, permettront d'évaluer l'impact d'évènements climatiques majeurs sur cette formation. Les données obtenues s'insèrent dans un réseau de suivi à long terme en zone néotropicale via leur intégration dans une base de données commune avec la Guyane.





Objectifs	Indicateurs 1-1	2017	Réalisé en 2018
Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence.	Nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le parc national.	21	19

1.2 Diffuser des connaissances sur les territoires de la Guadeloupe

Le partage des données et leur valorisation est une obligation pour les organismes publics. Elle permet de surcroît une meilleure connaissance du territoire. Dans ce cadre, le Parc national de la Guadeloupe s'attache à valoriser les données scientifiques produites sur le terrain et les rendre accessibles au plus grand nombre par le biais de la vulgarisation.

Via l'outil régional Système d'Information Nature et Paysages (SINP) KaruNati, le Parc national met à disposition du grand public au format SINP l'ensemble des données issues de sa base observations occasionnelles soit 1440 données pour l'année 2018. Un important jeu de données sur l'avifaune correspondant aux données de suivi temporel des oiseaux commune (STOC) a été intégré à la plate-forme en 2018 (31 824 données). La plate forme est par ailleurs en cours de migration vers une version 2 portée par la DEAL et le Parc national de la Réunion.

Le Parc national a également utilisé son site internet afin de valoriser et vulgariser les études réalisées sur son territoire, à destination du grand public. Ceux-ci, ont pour objectif de valoriser des protocoles / actions entrepris par le PNG, et plus largement le patrimoine naturel, culturel et historique de la Guadeloupe.

Quelques articles de vulgarisation :

- «Les Amblypyges, de drôles de bêtes !»

Un article a été rédigé suite à la vidéo réalisée par des ouvriers à Grand Etang, montrant un Amblypyge (espèce non déterminée : *Phrynus goesii* ou *Charinus bruneti*). L'article présente l'espèce sous différents aspects (grands traits morphologiques, classification, habitat, comportement, ressource trophique, anecdote culturelle) et permet ainsi de mettre en valeur une espèce méconnue de notre patrimoine naturel.

- «Etude des Hylodes en basse-terre : Gounouy la ka chanté»

Cet article présente l'étude bio acoustique réalisée en 2013 par le CNRS (Centre National pour la Recherche Scientifique) et le PNG. Une contextualisation est effectuée en abordant rapidement les menaces concernant le groupe des amphibiens, afin de créer un lien avec la mise en place de cette démarche. L'importance d'améliorer les connaissances sur le groupe taxonomique permettra de mieux appréhender sa protection. Les objectifs, la méthodes et les résultats ainsi que les perspectives sont abordés dans les grandes lignes.

Hylode de Pinchon.
Credits : F. SALLES/PNG



- « *Argia concinna*, capture d'un moment unique... »

Cet article a été rédigé suite à la vidéo tournée par l'agent du Pôle Coeur Forestier Félix Bastaraud, montrant deux individus mâles et femelles d'*Argia concinna* en pleine phase de ponte.

Cette vidéo a permis d'aborder différentes notions concernant les odonates. Le cycle de vie d'une libellule est rapidement abordée, la vidéo sert notamment de support afin d'expliquer le cycle biologique de l'espèce et la raison pour laquelle les libellules se positionnent en tandem lors de la phase de ponte.

Il est ensuite abordée synthétiquement la différence entre Anisoptères et Zygoptères, en illustrant les grandes différences morphologiques entre les individus imagos et larves, et en fournissant quelques chiffres à l'échelle des Antilles.

Enfin, une anecdote culturelle, liée à l'histoire de la libellule en Guadeloupe est racontée.



▲ Demoiselle (*Argia concinna*),
Credits : OENGUS / PNG

- « Les placettes forestières »

Cet article présente l'étude sur les écosystèmes forestiers en Basse-Terre entrepris par le PNG, l'ONF et l'Université des Antilles. Une contextualisation concernant le riche patrimoine forestier dont dispose la Guadeloupe est effectuée. Les objectifs, la méthode ainsi que quelques résultats sont par la suite présentés.

- « Phase 1 du projet PROTEGER »

Cet article présente la phase 1 du projet PROTEGER entrepris par le PNG en partenariat avec l'INRA, L'Irstea Grenoble et l'Université. Une remise en contexte met en évidence, l'importance de la mise en place de techniques de génie végétal.

La phase 1 du protocole est par la suite détaillée, en présentant les objectifs, la méthode, les grandes étapes, ainsi que les résultats. Une rapide mise en perspective est effectuée, en présentant les grands objectifs de la phase 2 du projet PROTEGER.

Objectifs	Indicateurs 1-2	2017	Réalisé en 2018
Contribuer à la diffusion des connaissances sur la nature et le paysage.	Nombre de données transférées annuellement au SINP	1600	2871 (dont données STOC)
Administrer et collecter les données pour une base de données flore.	Mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public (si pas disponible sur SINP-MNH (naturaliz))	1	1
Valoriser et diffuser les données récoltées lors des protocoles.	Taux de réponse aux demandes de portés à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'Etat et les collectivités	60%	100%

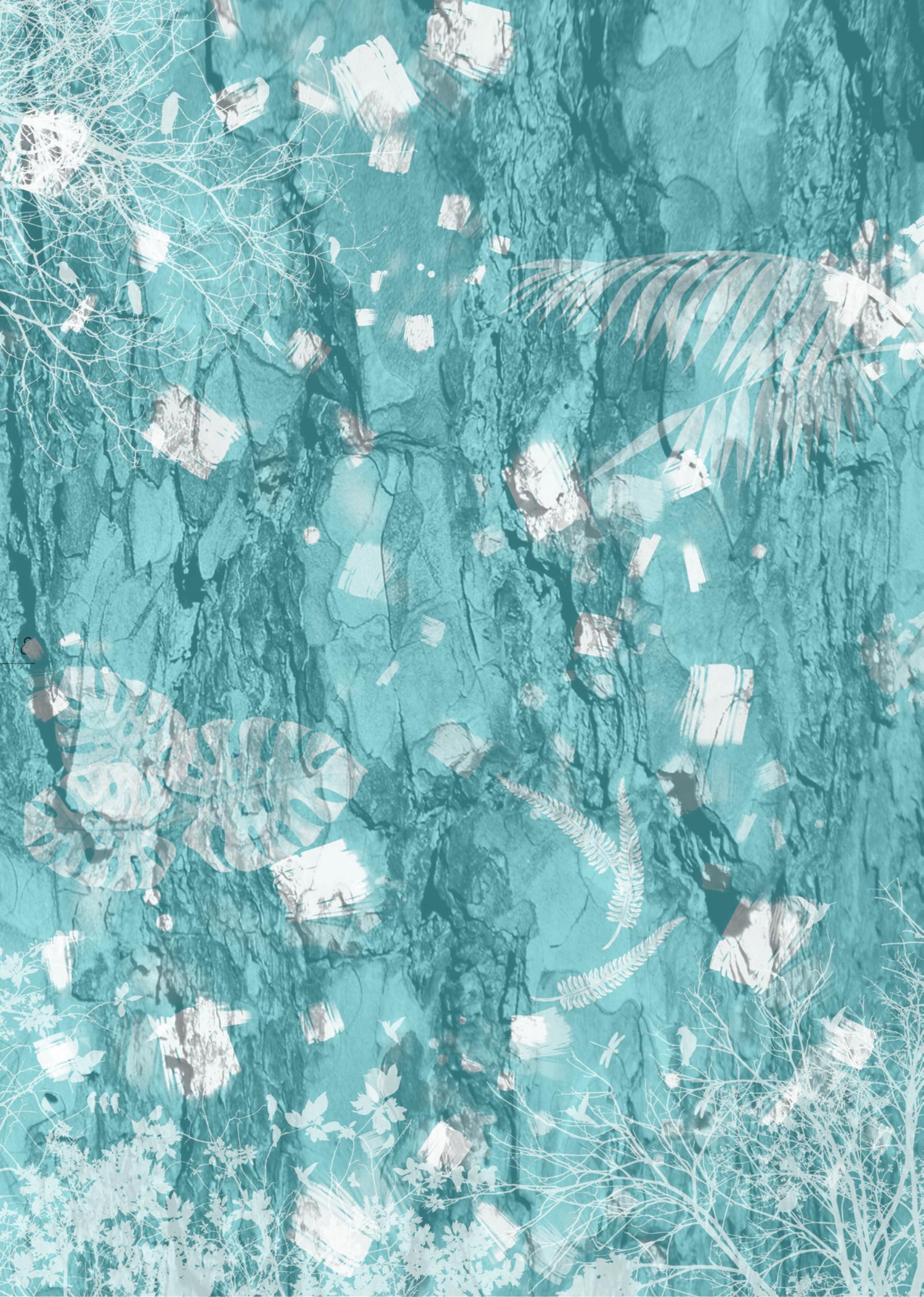


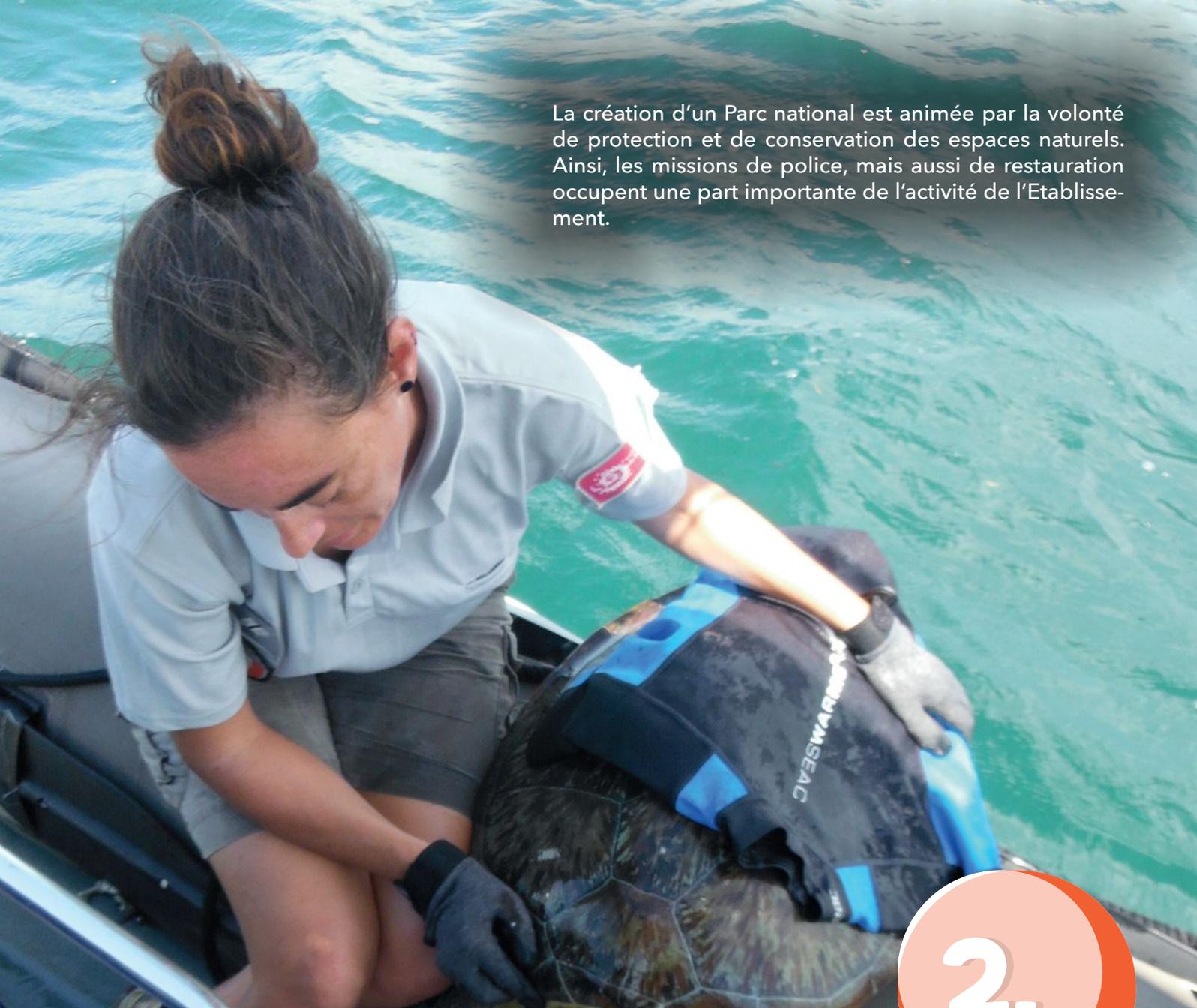
1.3 Encourager la recherche scientifique

Le Parc national de la Guadeloupe est impliqué dans le comité de pilotage du projet VALAB (Valorisation écosystémique intégrée de l'Agro-Biodiversité), dirigé par le SYAPROVAG (SYndicat Agricole des PROducteurs de VANille de la Guadeloupe), projet qui vise à valoriser l'espace forestier par une production agricole de vanille de qualité.

9 demandes de prélèvements en coeur de Parc national permettent d'affirmer que le territoire du Parc national reste attractif pour la recherche, avec une grande diversité des milieux et espèces représentés. Les résultats des différentes études seront connus ultérieurement, après le traitement des données.

Objectifs	Indicateurs 1-1 / 1-2 / 1-3	2017	Réalisé en 2018
Augmenter la participation à l'acquisition des connaissances par tous les personnels	% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) - tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	11	11
Stabiliser les coûts afférent à l'acquisition des connaissances	% des coûts afférents hors masse salariale (tous protocoles, études et programmes confondus) *par rapport aux charges totales de fonctionnement	1,5%	2%





La création d'un Parc national est animée par la volonté de protection et de conservation des espaces naturels. Ainsi, les missions de police, mais aussi de restauration occupent une part importante de l'activité de l'Etablissement.

2.

PROTÉGER

P.20 Surveiller le territoire et ses usages.

P.21 Gérer et restaurer le patrimoine naturel.

2.1 Surveiller le territoire et ses usages

Les agents du Parc national effectuent toute l'année des missions de sensibilisation. Cependant, les sanctions restent un outil indispensable afin de faire respecter la réglementation. Les principaux contrevenants sont appréhendés en mer mais les pêches à l'aide de produits chimiques et la chasse en coeur de parc national restent des grandes menaces pour le milieu terrestre.

SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRES

Les opérations de contrôle ont été effectuées dans le cadre du Plan de Contrôle de la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature).

Enjeux prioritaires :

- **Les incivilités environnementales sur les sites de grande fréquentation**

300 opérations de contrôle représentant 619 j/h consacrées majoritairement à la surveillance des sites de grande fréquentation locale et touristique (aires de pique-nique de la route de la Traversée, aire d'accueil du Carbet...).

Ces opérations de contrôle ont donné lieu à plus de 1000 actions de prévention/information et à 10 PV d'avertissement.

La pression de contrôle exercée depuis plusieurs années porte ses fruits puisque le nombre de contrôles non conformes a fortement baissé.

- **Le braconnage dans et en limite de coeur de Parc (oiseaux et ouassous)**

17 opérations de contrôle de la chasse et de la pêche représentant 51 j/h ont été consacrées à la surveillance des zones potentielles de braconnage.

Pour la première fois depuis la création du PNG aucun contrôle non conforme n'a été relevé.

Enjeux prioritaires en Aire Optimale d'Adhésion :

- **Les zones humides (remblais principalement),**
- **La continuité écologique (contrôle des débits réservés),**
- **Les déchets,**
- **La circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels.**

Pour les 2 premiers enjeux, en liaison avec les services de la DEAL, 12 opérations de contrôle, conformes, représentant 24 j/h ont été effectuées.

Pour les 2 derniers enjeux, les agents du PNG ont effectué un effort identique, pour un même résultat.

Malgré les résultats obtenus, les menaces sont bien réelles et de nombreuses infractions sont à déplorer sur le territoire.



▲ Agent en patrouille, Credits : OENGUS/PNG

L'équipe en charge de la police sur ce territoire a connu une baisse d'effectifs importante (plusieurs mutations) et a dû aussi s'investir dans des actions de développement durable jugées prioritaires.

Les agents ont été fortement mobilisés sur les tournées avec les communes lors des fêtes de Pâques.

SURVEILLANCE DES ESPACES MARITIMES

Les opérations de contrôle ont été effectuées dans le cadre du Plan de Contrôle de la MISEN (espaces classés en coeur terrestre de Parc national) et dans le cadre du Plan de Contrôle Pêche Maritime et Environnement de la Direction de la Mer (espaces classés en coeur marin de Parc national et en Aire Maritime Adjacente).

Enjeux prioritaires en coeur de parc national :

- **La pêche illégale,**
- **Le dérangement de l'avifaune,**
- **La circulation des navires.**

127 sorties en mer représentant près de 300 contrôles et plus de 250 j/h (67 GCSM et 60 CSV).

Ces opérations de contrôle ont donné lieu à : 19 PV pour pêche interdite ; 6 Timbre-Amende pour dérangement de l'avifaune et 5 TA pour infraction à la circulation en coeur de Parc ; plus de 300 actions de prévention/information.

Les infractions constatées concernent majoritairement la pêche en zone interdite, la pêche avec engin interdit, le dérangement d'animaux, les VNM (véhicules nautiques à moteur) et la vitesse excessive dans la bande des 300 m. Les zones les plus concernées sont Fajou, Carénage et Pigeon.

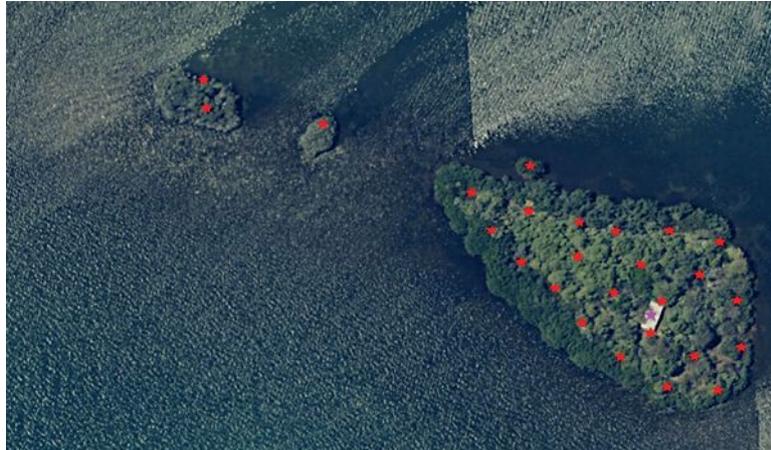
La montée en puissance des activités commerciales en cœur de Parc, potentiellement préjudiciables à la biodiversité et au caractère du Parc, réglementées par la police administrative du PNG, mobilisent de plus en plus de temps consacré à la surveillance.

Le Plan de Contrôle Pêche Maritime et Environnement s'est réparti comme suit :

- Volet pêche ; 13 opérations de contrôle de pêcheurs professionnels et 11 de pêcheurs plaisanciers (respectivement 10 et 15 attribués),

- Volet Environnement ; 78 opérations de contrôle de professionnels du transport et du tourisme et 15 de plaisanciers (objectifs 15 pour les deux types de contrôle).

3 filets de pêche perdus par des marins pêcheurs après le cyclone Maria et trouvés abandonnés ont été rele-



▲ *Emplacement des pièges à rats sur l'îlet Christophe*

L'effort de piégeage est de 232 nuits pièges pour les rats et 232 nuits pièges pour les souris. Pour rappel, en 2015, une dératisation de l'îlet Christophe a été réalisée durant les mois de septembre et octobre, période la plus propice pour éviter les dérangements sur la colonie d'oiseaux. Au total, 36 rats avaient été capturés et euthanasiés pour un effort de piégeage de 330 nuits.

- **Le programme epireV**

Ce programme, qui consiste dans l'installation de néo-populations de l'orchidée terrestre (*Epidendrum revertianum*) s'est poursuivi avec la replantation d'individus sur une des stations. Les suivis sont désormais confiés à l'association initiatrice du protocole, l'Association Guadeloupéenne d'Ochidophilie.

MILIEUX SEMI-TERRESTRES

- **Suivi sur la dynamique de population des crabes semi-terrestres comestibles**

En 2017, le Parc national a proposé un projet de gestion visant à limiter la pression sur les populations de crabes (cf. le document « Stratégie et propositions de gestion des crabes en Guadeloupe » (Bourgeois et al., 2017)).

En 2018, le Conseil d'Administration a également émis un avis favorable sur l'application de cette stratégie. L'enjeu est de formaliser cette proposition sous forme d'un arrêté préfectoral.

La Direction de la mer a inscrit dans le nouvel arrêté portant réglementation de l'exercice de la pêche maritime de loisir en Guadeloupe et à Saint-Martin, une disposition propre à la réglementation de la capture, de la conservation ou l'achat des crabes de terre et crabes à barbe comme souhaité par le Parc.

Rappel du protocole de suivi :

L'étude est effectuée sur des quadrats de 6x6m mis en place sur le terrain. Ces surfaces de 36m² sont elles-mêmes subdivisées en sous-quadrats de 4m². Les densités des terriers sont déterminées à partir de ces quadrats. On distingue : les terriers ouverts actifs (repérable par la présence de fèces à leur entrée) ; les terriers ouverts inactifs (absence de fèces et de traces d'activités) et les terriers bouchés. Les espèces de crabes prise en compte sont *Cardisoma guanhumi* (crabe blanc) ; *Ucides cordatus* (crabe à barbe).

2.2 Gérer et restaurer le patrimoine naturel

Le Parc national met en place des mesures visant à protéger les espaces et les espèces.

Lorsque ces missions de protection ont échoué, la restauration des milieux reste la seule solution pour en rétablir l'intégrité. Souvent coûteuses (temps agent et monétaire), ces mesures de gestion permettent de conserver un bon état écologique du territoire.

MILIEUX TERRESTRES

- **Dératisation des îlets**

Les îlets sont en général des sites de forte importance patrimoniale. Leur isolement leur confère non seulement une capacité d'accueil importante pour l'avifaune qui y trouve des conditions favorables à l'abri du dérangement, mais ils présentent aussi des lieux de spéciation d'espèces notamment de reptiles. C'est ainsi le cas pour plusieurs îlets classés en cœur de Parc national qui abritent des populations de reptiles endémiques (espèces et/ou sous-espèces). La présence de mammifères allochtones prédateurs est donc une menace importante sur ces îlets. Le rat noir, (classée espèce envahissante) est une de ces espèces dont la lutte est prioritaire. La dératisation des îlets à forts enjeux est un objectif de gestion important pour le Parc national.

En 2018, une tentative d'éradication de rats et de souris a été réalisée sur l'îlet Christophe. Une première opération de piégeage mécanique a été opérée du 4 juin au 12 juin avant de compléter l'éradication par une lutte « chimique » (pose d'appâts) s'étalant du 13 juin au 6 juillet 2018.

Au total, 30 rats ont été capturés et euthanasiés par dislocation cervicale. Aucune souris n'a été piégée.

Trois placettes seront matérialisées sur les substrats suivants : sablo-terreux-argileux, prairies et forêt marécageuse. Deux relevés ont été réalisés de la manière suivante : un comptage avant la période de la chasse aux crabes (début mars) et un deuxième comptage après les fêtes de Pâques et Pentecôte (fin juin - début juillet).

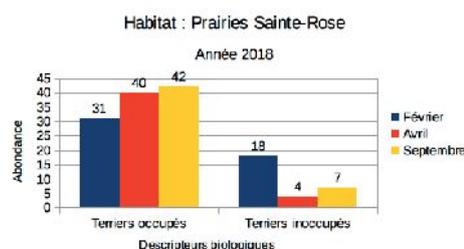
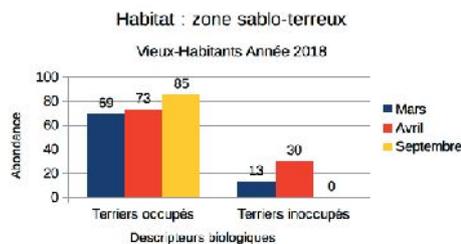
Cette année un relevé supplémentaire a été rajouté au mois de septembre pour évaluer la recolonisation des terriers par les crabes 4 mois après les prélèvements.

Résultats pour l'année 2018 en ce qui concerne l'habitat « Prairie » :

- On peut noter que la pression de pêche sur la commune de Sainte-Rose est la plus importante au moment de Pâques. La pression sur la commune de Vieux-Habitants est la plus marquée pendant les fêtes de Pentecôte ;

- En revanche, pour ces communes, on observe une recolonisation des terriers 4 mois après les prélèvements intensifs des fêtes Pascales ;

Ce protocole a pu être réalisé en partie grâce à la participation des gardes du littoral en commune : 7 journées - Temps agents du PNG : 8 journées soit un total de 15 journées.



- Mise en place du suivi scientifique de l'opération de restauration de la forêt marécageuse de Golconde

Afin de produire un document technique de référence, un suivi des plantations mises en œuvre par le PAA (Pôle Aire d'Adhésion) a été amorcé fin 2018 par la chargée de mission « écosystèmes forestiers » (service Patrimoines). Ce suivi consiste à évaluer la survie des plants de *Pterocarpus officinalis* à chaque étape de leur plantation (transplantation en pépinière de pieds sauvages prélevés en sous bois, puis plantation *in situ*). Il permettra d'évaluer et d'optimiser les modalités de plantations choisies en fonction des différents types de zones à restaurer, et donc de maximiser la répliquabilité des programmes.

Les premiers résultats indiquent une faible mortalité immédiate puisque moins de 1% des individus plantés *in situ* depuis 3 mois n'ont pas survécu, les paramètres explicatifs restant à déterminer.

40 % des individus se sont intégralement défeuillés indiquant ainsi une contrainte intervenant lors de la plantation, qui reste à identifier. En revanche, cette phase de plantation apparaît prometteuse puisque plus de la moitié des 670 arbres plantés montrent une émission (flush) foliaire, témoignant de la poursuite de l'activité physiologique des individus. Quelques individus ont aussi produit des fruits et des fleurs.

- Accompagnement des gardes du littoral de Gourbeyre au suivi des phaétons à bec jaune

Les gardes ont été formés par les agents du Parc national au suivi de cette colonie d'oiseaux nichant sur le territoire de la commune. Du matériel leur a ainsi été fourni pour le suivi.

- Fonds de compensation de la Carrière de Gourbeyre

Le Parc national a lancé une étude de faisabilité sur la restauration écologique de forêt sempervirente saisonnière des Monts Caraïbes fin 2018. Il a également participé au comité de pilotage du plan de gestion des Monts Caraïbes (aide à la rédaction de conventions d'usages agricoles).

- Replantation de végétation sur les plages de Sainte Rose

En collaboration avec la commune, le PNG a acheté des plants d'espèces littorales patrimoniales, amandiers pays, raisiniers bord de mer et catalpas pour les plages de Cluny, l'Anse des îles, l'Amandier et Mambia, dans le but de stabiliser le cordon littoral (érosion) ; densifier la végétation - sites de ponte des tortues marines ; offrir de l'ombrage pour les usagers des sites. Des périmètres de sécurité ont été établis autour des zones de plantation.

- Plan de gestion de Mamalier (Vieux Habitants)

Le Parc national a participé aux réunions du plan de gestion qui prévoit la réhabilitation du sentier de randonnée.



▲ Plantation d'un mangle médaille en pépinière.
Crédits : A. LARADE/PNG

MILIEUX MARINS

- Contrôle des EEE

Les agents plongeurs ont organisé 7 plongées en cœur de parc marin qui ont permis de détruire 113 *Pterois volitans* (poisson lion).

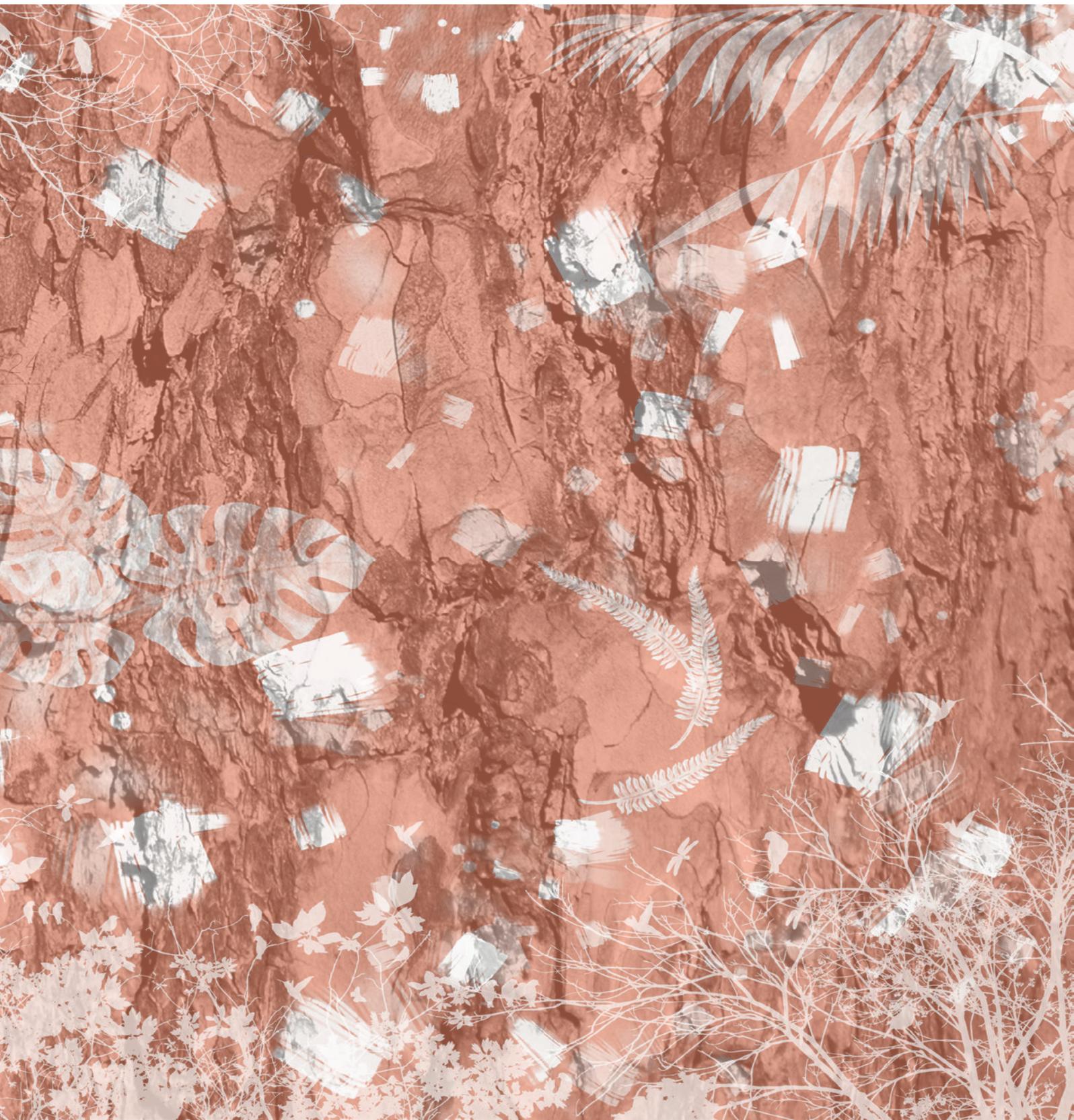
- Programme de réintroduction du lamantin

Dans le cadre de la poursuite de ce projet ambitieux, 3 études ont été réalisées : une sur les infrastructures de pré-lâcher, une sur la capacité d'accueil du milieu sur le site de pré-lâcher (avec un volet important consacré à la vitalité des herbiers) et l'actualisation de l'étude de faisabilité du programme.

▼ Poisson lion (*Pterois volitans*)
Crédits : A. PRIOUZEAU/PNG



Objectifs	Indicateurs 2-3	2017	Réalisé en 2018
Maintenir ou améliorer les actions en faveur de la gestion et de la restauration du Patrimoine culturel et paysager	% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	28,7 %	
	% des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	19 %	
	Taux de réalisation du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	60 %	





La continuité écologique est indispensable à la bonne préservation des coeurs de parc national. Ainsi, grâce à l'accompagnement des structures locales, les parcs nationaux permettent d'initier ou d'accompagner des initiatives indispensables au maintien de la biodiversité sur le territoire.

3.

Accompagner

- P.26** Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles.
- P.26** Accompagner des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois.
- P.26** Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.
- P.29** Accompagner des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir.
- P.29** Accompagner des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme.
- P.30** Accompagner des acteurs dans la valorisation des patrimoines culturels, des savoirs-faire artisanaux, et dans le soutien de l'activité économique.
- P.31** Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin.
- P.31** Accompagner des acteurs sur la gestion de la ressource en eau.
- P.31** Accompagner des acteurs dans la transition énergétique et le changement climatique.
- P.32** Autres accompagnements des acteurs.

3.1 Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

Les enjeux environnementaux sont encore trop peu pris en compte dans les instances agricoles. Afin de remédier à ce phénomène, le PAA investit du temps agent dans la participation au Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA) ainsi qu'à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) en participant aux réunions de ces instances.

Le PNG a également continué en 2018 son action en collaboration avec Le SYndicat des PROducteurs de VANille de la Guadeloupe (SYAPROVAG) pour un développement durable de la filière. Plusieurs réunions de pilotage du projet ont ainsi eu lieu.

3.2 Accompagner des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Non prioritaire.

3.3 Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

« RANDO GUADELOUPE »

Le Parc national a procédé au pilotage du projet partenarial de valorisation des sentiers de randonnée du département. Cet outil a fait l'objet d'une seconde convention avec le Conseil Départemental. Afin d'intégrer de nouveaux contenus issus du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) au site, le PNG a procédé au lancement puis à l'encadrement et au financement d'une prestation avec l'Association des Accompagnateurs en montagne de la Guadeloupe.

Le Parc national a par ailleurs participé au Comité Technique d'un autre partenaire, la CANGT qui porte le projet d'extension de la Boucle du Nord Grande-Terre.

L'outil « Rando Guadeloupe » a été présenté à la délégation EUROPARC dans le cadre de l'adhésion à la Charte Européenne du Tourisme Durable en Guadeloupe.

MARQUE ESPRIT PARC NATIONAL

La marque souffre d'un manque de notoriété sur le territoire régional comme au national. Afin de valoriser cet outil, le parc national de la Guadeloupe a réalisé un EDUC-TOUR d'une semaine qui a présenté les produits et services proposés par la marque à des journalistes de l'Hexagone et des agences réceptives spécialisées dans l'écotourisme en Guadeloupe. Celle-ci a permis d'obtenir une bonne visibilité sur la presse nationale, et le projet de labellisation de séjours marqués dans les agences.

Le PAA a également participé aux réunions téléphoniques mensuelles du GT Agriculture et Marque et dans ce cadre contribué à l'écriture de nouveaux Règlements d'Usage Catégoriels (RUC), aquaculture entre autres.



◀ Comité de pilotage du projet VALAB « Esprit Parc national » Credits : SYAPROVAG



TROPHEES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE

Le Parc national a comme chaque année récompensé un projet lors des trophées de la Réserve de Biosphère. Le lauréat 2018 proposait un projet de jardins partagés urbains autour des plantes locales : « Cultiver pour se cultiver ».

PRINCIPALES ACTIONS DANS LES COMMUNES

- Goyave : des sorties terrain à Moreau ont été organisées dans le cadre du projet de mise en valeur des sites de Moreau et Bras de Fort dont le Parc national fait partie de comité technique.
- Petit-Bourg : le Parc national a participé à la réalisation du diagnostic touristique de la vallée de La Lézarde.
- Lamentin : Le Parc national a participé aux réunions de la commune pour la réalisation d'une zone sport et loisirs à la baie de Blachon.



Participants à l'éductour
Crédits: M. JEAN/PNG

- Sainte-Rose : le Parc national de la Guadeloupe est en lien avec la base nautique communale et a co-encadré un stage BTS-GPN pour faire le lien entre les différents prestataires du port de la commune.
- Deshaies : dans le cadre de la collaboration avec la commune, le projet de sentier sous-marin a été relancé.
- CANBT (Communauté d'agglomération du Nord Basse Terre) : Le parc national a participé à une réunion concernant l'activité écotouristique sur la communauté d'agglomération pour envisager la suite de l'étude « randonnées » (réalisée par l'ONF 2014).
- Gourbeyre : le Parc national de la Guadeloupe a participé au plan de gestion des Monts Caraïbes pour sa valorisation et a également financé une exposition sur les richesses biologiques et culturelles associées à ces espaces.
L'inauguration de l'exposition se fera en 2019.
- Baillif : une maquette a été réalisée afin d'établir une brochure sur les patrimoines historiques et culturels de Baillif. Le PNG a également participé à l'élaboration d'une maquette pour des panneaux d'information sur deux sites historiques (Tour du Père Labat et Roches gravées de Plessis).

Réalisation de l'association «Cultiver pour se cultiver»
Credits :
D. Silvestre / PNG



FORMATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES EN MILIEU MARIN :

Afin d'améliorer les prestations touristiques dispensées dans les espaces de l'AMA, les agents du Pôle milieu marin a organisé 3 sessions de formation d'une durée de 3 jours pour les prestataires touristiques du GCSM en septembre et novembre 2018. Au total 45 personnes ont suivi une sensibilisation - formation sur les thèmes suivants : géologie, biologie, écologie, espèces et espaces protégés, protection et écotourisme. Outre les agents du PNG, des prestataires extérieurs sont intervenus : Mon École ma Baleine, ABC Mer, Kap Natirel. La participation active a contribué à une bonne cohésion entre les participants et une dynamique constructive qui a pu être constatée ensuite sur le terrain. **Le bilan est très positif et ces formations seront reconduites en 2019 pour les autres prestataires. Celles-ci, attendues par les stagiaires, ont permis de changer leur vision du PNG avec une reconnaissance de son rôle de gestionnaire avant son rôle de « policier de l'environnement ».**



▲
Participants à la formation des prestataires du GCSM.
Crédits : PNG

REDEVANCE

Les activités commerciales pratiquées dans les espaces classés en cœur de parc national bénéficient d'une qualité environnementale exceptionnelle (biodiversité et paysage) garantie par le PNG .

Cette qualité environnementale, associée à l'image et au caractère du PNG, constitue une plus-value commerciale indéniable. Afin de concilier la préservation de la biodiversité et du caractère des espaces classés en cœur de parc national avec la pratique d'activités commerciales dans ces mêmes espaces, le PNG assure un dispositif de gestion de ces espaces s'appuyant sur des moyens humains et matériels s'élevant à plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année.

En conséquence, la participation financière au coût de cette gestion, au moyen d'une redevance, des professionnels autorisés à pratiquer une activité commerciale dans les espaces classés en cœur de Parc semble juste et logique. Cette disposition est prévue dans le décret n° 2009-614 du 03 juin 2009, article 13. Parmi les établissements autorisés à pratiquer une activité commerciale dans les espaces classés en cœur de Parc certains sont déjà assujettis à la taxe BARNIER. Cette taxe étant reversée au PNG, on peut considérer qu'elle constitue leur participation financière aux frais de gestion engagés par le PNG.

Sont concernés par la redevance, les établissements autorisés à pratiquer une activité commerciale dans les espaces classés en cœur de Parc non assujettis à la taxe BARNIER, soit :

- les établissements pratiquant une activité de plongée subaquatique
- les établissements pratiquant une activité de randonnée palmée et/ou d'apnée.

- les établissements pratiquant une activité de découverte au moyen d'une embarcation légère (kayak, paddle, autres) ou de location de ce type d'embarcation.

L'ensemble des cœurs de parc national marins est concerné par la mise en place de la redevance.

Sur proposition du bureau du Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 26 février 2018, un groupe de travail de 28 personnes réunissant des membres du CA , du CESC (Conseil Economique et Socio-Culturel), des services de l'État, des acteurs concernés et d'agents du PNG s'est réuni à 3 occasions.

Suite aux propositions formulées par le groupe de travail, le bureau du Conseil d'Administration du Parc national a fixé le montant de la redevance à :

- 1 € par sortie (journée ou demi-journée) ou 1 € par plongée dans le cas de plusieurs plongées par sortie.

- 0,50 € pour les scolaires dans le cadre d'un projet pédagogique.

Cette redevance sera mise en application au 1 janvier 2020.

SCHEMA D'INTERVENTION OPERATIONNEL DU GCSM

Les deux principaux gestionnaires, le Conservatoire du Littoral et le Parc national de la Guadeloupe, souhaitent améliorer l'organisation et mieux maîtriser la fréquentation touristique ou de loisir du GCSM en fonction de la sensibilité écologique des milieux, de la capacité d'accueil de ces espaces exigus et sensibles.



Le travail d'enquête, de réunion, de rédaction du diagnostic a commencé en 2017. Trois ateliers ont réuni (2 en 2017 et 1 en 2018) l'ensemble des acteurs et des partenaires. Les résultats de cette démarche sont les suivants :

- une cartographie des vocations pour 19 sites fréquentés du GCSM ;
- un plan d'action et des fiches actions ;
- un rapport sur les pressions touristiques sur les îlets du Parc national.

Trois séances de restitution ont été organisées pour présenter les différents résultats aux partenaires et acteurs concernés : à la marina de Pointe à Pitre le 19 novembre, à la médiathèque du Lamentin le 28 novembre et au siège du PNG le 30 novembre 2018.

Pour la mise en œuvre des actions, il est convenu de travailler avec les communes concernées. Des rencontres sont prévues avec les communes associant le Parc national, le Conservatoire du Littoral, l'ONF et les services de l'État concernés afin d'aborder la maîtrise d'ouvrage des actions retenues.

En 2018, des réunions et des visites de terrains avec les élus et/ou les services se sont tenues aux Abymes, à Port Louis et à Sainte-Rose.

Ce schéma d'intervention opérationnel qui a pour objectif de formaliser une stratégie de gestion durable de la fréquentation, accompagnée de propositions concrètes d'actions afin de maintenir dans de meilleures conditions les activités de pleine nature présentes dans la baie. Le bureau d'étude Caraïbes Environnement avait été retenu pour réaliser ce schéma.

Parallèlement, une enquête de fréquentation du GCSM et de la CSV (répartie sur 4 périodes) est réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat technique et financier entre le parc national et les universités du littoral Côte d'Opale de Nantes et du Maine (projet Press'iles).

Le projet Press'iles complète le diagnostic par des données qualitatives de la fréquentation. Cette démarche permettra d'apprécier les attentes et les satisfactions du public sur le Grand Cul-de-Sac Marin. Le Parc national assure la coordination de ces deux approches.

OTI DU NORD BASSE TERRE

Le PMM (Pôle Milieu Marin) participe aux travaux et réunions de l'Office du Tourisme Intercommunal du nord Basse Terre.

3.4 *Accompagner des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir*

Non prioritaire.

Le Parc national a fait des préconisations de réglementation sur la pêche au crabe qui entre dans le cadre du projet d'arrêté relatif à la pêche de loisir.

3.5 *Accompagner des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme*

Lors des réunions de suivi de la charte, la commune de Petit-Bourg a souhaité bénéficier d'un accompagnement du Parc national pour l'embellissement de la section Grande Savane. L'action a débuté en 2018 par des réunions du repérage de terrain et des analyses de sols afin de définir les plantations à réaliser en 2019.

Le Parc national a également participé au comité de pilotage du canal des Rotours pour une mise en valeur patrimoniale et culturelle ainsi que la réhabilitation de ce canal de la ville de Morne à l'eau, qui permet de maintenir une certaine continuité écologique avec les zones de cœur de Parc national des Abymes.

Comme chaque année, il a également participé au comité de pilotage de l'Observatoire photographique du paysage piloté par la DEAL.

3.6

Accompagner

des acteurs dans la valorisation des patrimoines culturels

des savoir-faires artisanaux et dans le soutien de l'activité économique

Deux dispositifs financiers permettent d'accompagner des acteurs socio-économiques du territoire classé Parc national dans la valorisation de l'environnement et notamment des patrimoines culturels et des savoir-faire.

Le premier dispositif consiste en l'accord de subventions à des projets dits « récurrents » dans la mesure où leurs porteurs sollicitent le PNG depuis plusieurs années. Il s'agit de projets qui permettent de découvrir des richesses de biodiversité locale et de participer à l'organisation d'une fête coutumière. Les 9 projets récurrents ont mobilisé 72 900 euros. Il s'agit de Nwèl Kakado, de deux projets de découverte du milieu marin avec les scolaires, d'un projet de danse intergénérationnelle, de la fête de la Groseille, du Volcano trail, d'un livre de cuisine des paniers marqués Esprit parc national, d'un colloque du développement touristique de Petit Canal, de deux villages de l'environnement à Pointe Noire et Goyave et enfin d'un festival ornithologique dédié aux espèces endémiques.

production, d'encadrement. Il intervient globalement pour 11 % des plans de financement de l'ensemble des projets.

Ces deux dispositifs sont mis en œuvre à travers des conventions de partenariat entre l'établissement public et les porteurs de projets respectifs. L'animation et le suivi des deux dispositifs repose sur un agent à temps plein pour 280 jours-homme.

Afin de contribuer à la valorisation des patrimoines culturels, une convention avec la Direction des Affaires Culturelles est en cours de négociation, elle sera finalisée en 2019. Une convention a été signée dans le même but avec le Conseil Départemental.

Dans le cadre du programme Man and Biosphère « Proud to share » le Parc national de la Guadeloupe a réalisé quatre mini films. Dans ceux-ci, un projet de valorisation du patrimoine naturel est présenté par un acteur du territoire, qui affirme ainsi sa fierté d'appartenir à une réserve de biosphère et de partager ses savoirs avec les autres.

Ainsi, des projets de production de produits cosmétiques à base de marc de café, un projet de jardin scolaire, de la pharmacopée locale et la pratique de l'ayurveda ont ainsi été valorisés.

Une de ces productions a été sélectionnée pour être présentée lors de l'assemblée 2018 des réserves de biosphère au siège des nations unies à New York.

Journée d'évaluation des prestataires « Laliwondaj' » du 26 Octobre au Lamentin

▼ *Crédits : M.JEAN/PNG*



Le second dispositif s'intitule « Laliwondaj' » et consiste en un appel à projets pour l'environnement. 29 projets non récurrents ont mobilisé la somme de 65 600€, Ceux-ci concernent la valorisation des patrimoines culturels, naturels, des savoirs et savoir-faire locaux via des activités éducatives, de

capture d'écran d'une vidéo « Proud to share » dédiée à Phytobokaz
Crédits : PNG/ Pure vision



3.7 Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin

CRPMEM

En 2016, le Parc national de la Guadeloupe et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Îles de Guadeloupe (CRPMEM-IG) ont mené une expérimentation visant à contribuer à l'identification des engins de pêches des marins pêcheurs professionnels sur la commune de Bouillante.

Pour développer le balisage réglementaire des engins de pêche et lutter contre la pêche illégale en facilitant les contrôles, 20 flotteurs et 30 bagues ont été remis à chaque marin pêcheur de la commune de Bouillante.

Cette opération s'est traduit par des résultats positifs :

- utilisation des bagues et des flotteurs par les marins pêcheurs ;
- respect de la réglementation des pêches ;
- opération de contrôle des pêches facilitées ;
- diminution des conflits entre les agents du Parc national et les marins pêcheurs.

Suite à ce constat, le PNG et le CRPMEM-IG ont décidé d'étendre l'opération à l'ensemble des marins pêcheurs des communes de l'Aire Maritime Adjacente du Parc national.

2018 a été consacré à l'établissement de la liste des 116 marins pêcheurs concernés des communes de Pointe Noire à Anse Bertrand et à la commande de 20 bouées et de 40 bagues par marins pêcheurs. Le matériel sera remis courant 2019.

3.8 Accompagner des acteurs sur la gestion de la ressource en eau *(thématique transversale)*

Non prioritaire.

3.9 Accompagner des acteurs dans la transition énergétique et les changements climatiques

Le parc national de la Guadeloupe a participé à un projet de coopération régionale lancé par l'ambassade de France à Port au Prince sur la résilience face au changement climatique. Ce projet, qui concerne cinq territoires de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Dominique, Sainte-Lucie, Haïti) a pour but de mobiliser différents types d'acteurs (journalistes, scolaires, gestionnaires d'espaces) afin de faire face aux aléas climatiques avant, pendant et après les événements pouvant survenir.



Henry Joseph

Phytobokaz
Guadeloupe

3.10 Autres accompagnement des acteurs

Afin de soutenir les acteurs déjà impliqués dans la préservation de la biodiversité et faire émerger de nouvelles initiatives dans les territoires ultramarins, le PNG en sa qualité de relais local a été sollicité par l'AFB pour la mise en place de l'appel à projets « Initiatives pour la reconquête de la biodiversité en Outre-Mer » (AAP).

L'AAP s'est déroulé sur deux sessions de dépôts (avril et septembre 2018).

Pour la session 1, 32 dossiers ont été réceptionnés représentant une sollicitation financière de 2401213 euros auprès de l'AFB. La session 2 a quant à elle comptabilisé 36 dossiers soit un enveloppe de 2585284 euros.

Le PNG était en charge de l'instruction administrative, de l'étude technique et scientifique des projets et de la pré-sélection des dossiers via la mise en place d'un jury de pré-sélection local (DEAL, AFB, PNG, Région, Département, UICN, CS (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et Conseil Scientifique)).

A l'issue de la session 1, 8 projets ont été lauréats soit une subvention totale de 417674 euros.

La sélection des dossiers de la session 2 est en cours et sera réalisée début 2019.

Les communes de Pointe-Noire et Goyave se sont manifestées pour un accompagnement du PNG sur les thématiques des dépôts sauvages en zone naturelle. A cette occasion, les services techniques et/ou dirigeants ont été rencontrés.

Objectifs	Indicateurs globaux 3	2017	Réalisé en 2018
	3a : % de mesures (objectifs / orientations), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la charte.	50 cf. PAA suivi EVA	60
Maintenir ou améliorer l'accompagnement des acteurs locaux dans une logique de développement durable.	3b : Nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « Esprit parc national », tous domaines confondus	39	39
	3c : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	10	10
	3d : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	6	
	3e : adoption d'une stratégie touristique (stratégie d'accueil du public dans le PNG en lien avec la charte européenne du tourisme durable)	En cours de validation CETD	1

ZOOM SUR LA REDEVANCE

La redevance s'applique sur les activités pratiquées en coeur de parc national marin (zones en bleu) qui ne sont pas assujétis à la taxe Barnier. Elle concerne :

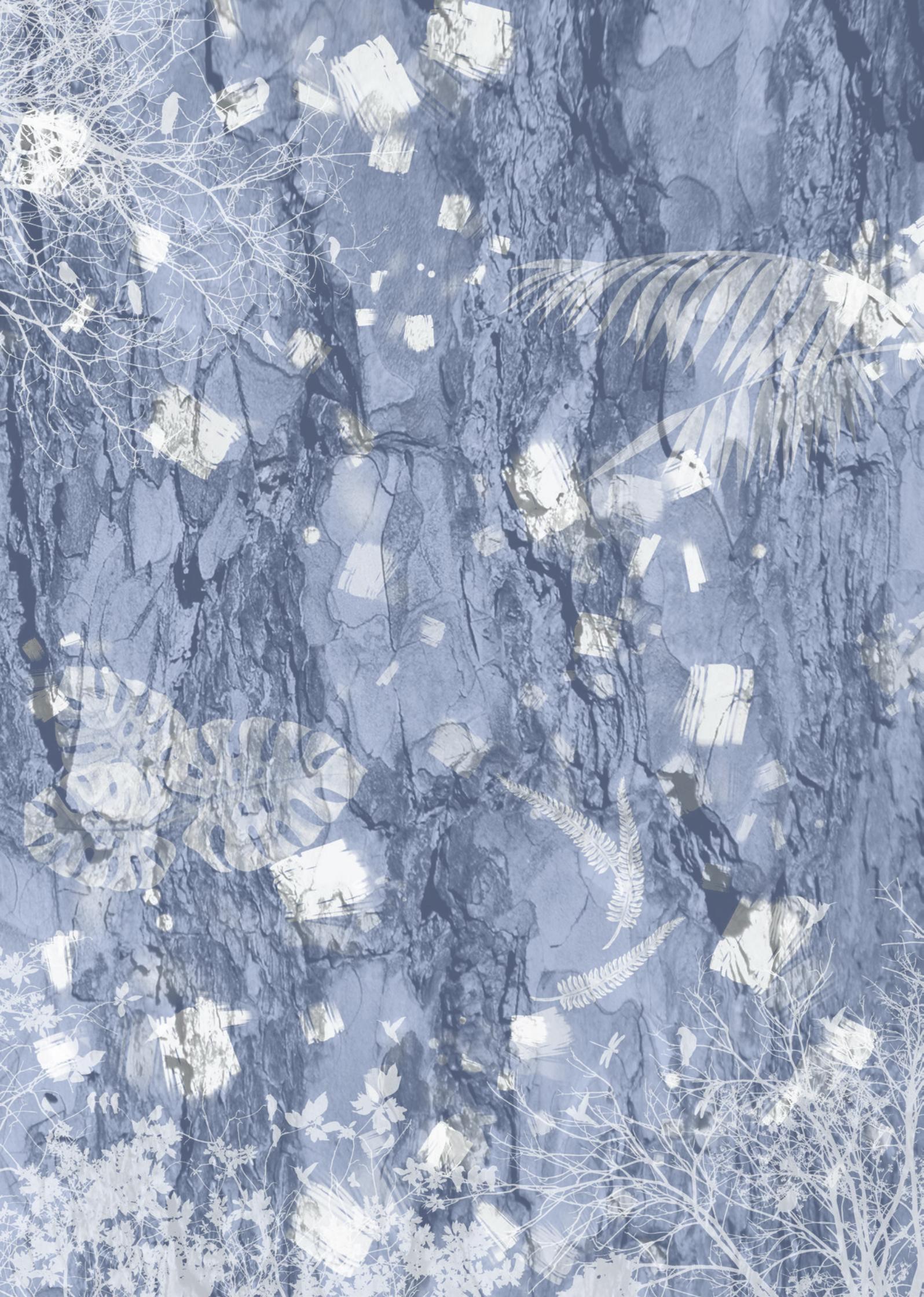
- Les établissements pratiquant une activité de plongée subaquatique
- Les établissements pratiquant une activité de randonnée palmée et/ou d'apnée.
- Les établissements pratiquant une activité de découverte au moyen d'une embarcation légère (kayak, paddle, autres) ou de location de ce type d'embarcation.

Elle sera mise en oeuvre en 2020.

Montant :

- 1€ par passager
- 0,5€ pour les scolaires (dans le cadre d'un projet pédagogique)





La sensibilisation est indispensable pour une bonne conservation des milieux. Elle permet une prise de conscience des populations et leur implication dans la protection de l'environnement.

4.

SENSIBILISER

- P.36** Sensibiliser et éduquer le public scolaire.
- P.38** Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire).
- P.42** Réaliser et gérer les infrastructures d'accueil du public.
- P.45** Outils de communication de l'EPPN.



◀ Animation auprès des scolaires.
Crédits : A. PILARSKI/ PNG

4.1 Sensibiliser et éduquer le public scolaire

En application de la convention cadre de partenariat relative à l'éducation au territoire et au développement durable, priorité a été donnée aux interventions des agents du Parc national s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Cette année l'établissement aura participé pédagogiquement et parfois financièrement à la réalisation de 13 projets portant sur la biodiversité marine et terrestre et à une vingtaine d'interventions ponctuelles organisées majoritairement par l'équipe d'accueil et d'animation de la Maison de la Forêt.

Au total ce sont 50 classes du primaire, 41 classes de collège et 1 classe de lycée qui auront bénéficié de l'accompagnement pédagogique des équipes du Parc national et de ses partenaires, soit environ 2300 élèves. Le Parc national a également participé à une formation universitaire des élèves du master ECOTROP de l'Université des Antilles sur le thème « Les parcs nationaux, législation et programme d'actions ».

Les agents du Parc national auront aussi sensibilisé environ 1200 élèves guadeloupéens à l'occasion de 6 grandes manifestations dont les métiers de l'environnement, la route du rhum, la journée des pois, la semaine du développement durable, les journées mondiales des zones humides et de la mangrove, le terra festival, etc.

Le programme pédagogique « sciences participatives » sur les papillons s'est poursuivi en 2018. Un outil web a été mis à disposition de 7 écoles ayant répondu à un appel à candidature lancé conjointement par le Rectorat et le Parc national.

Cette année 4 projets pédagogiques portant sur la réintroduction du lamantin ont été lancés dans le cadre programme life Sirenia en partenariat avec le Rectorat.

Le PNG a poursuivi les prestations pédagogiques avec le Fonds Social Européen. Cette convention concerne les élèves de deux collèges en situation de décrochage. Le projet porte sur la découverte du milieu marin et des métiers de la mer mené en partenariat avec des professionnels de la mer.

Par ailleurs, le Parc national a participé à plusieurs séances de formation destinées à des enseignants du primaire portant sur le milieu marin, le littoral, le lamantin et les papillons. Elles ont été organisées conjointement par le Parc national et des conseillers pédagogiques de l'Académie de Guadeloupe.

2 nouveaux ouvrages dans la collection « Bambilo » éditée par « PLB Editions » avec l'accompagnement pédagogique et le soutien financier du Parc national ont été publiés en 2018 :

- Bébé dlo La Ti sirène
- Ti Totobwa

Ces 2 livres, qui s'adressent à des enfants en apprentissage de la lecture, racontent l'histoire d'un petit lamantin et d'un petit pic confrontés aux difficultés de la vie. « Bambilo » le vonvon veille sur eux et va les aider à les surmonter.

Suite à la baisse des effectifs de terrain, personnels principalement impliqués dans les animations pédagogiques, l'année 2018 confirme la diminution des interventions pédagogiques en milieu scolaire enregistrée en 2017.

Cette tendance qui devrait se confirmer dans les années à venir conduit le PNG à externaliser (dans la limite de ses possibilités financières) de plus en plus les interventions pédagogiques en partenariat avec des prestataires bénéficiant de la marque « Esprit Parc ».

Objectifs	Indicateurs globaux 3	2017	Réalisé en 2018
Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable	Nombre de personnes (public scolaire) ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public	2700	3500



◀ *Seconde édition du festival de Street Art à Vieux Habitants*
Crédits : .D. SILVESTRE/PNG

Pour la seconde année consécutive, le Parc national de la Guadeloupe a participé avec la Ville de Vieux-Habitants à la sensibilisation au changement climatique via le Street'Art en partenariat avec le festival du graffiti.

4.2 Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire)

Le Parc met en place des moyens importants pour répondre à la forte fréquentation. Cela passe par l'accueil des visiteurs, la sensibilisation et l'animation.

Les visiteurs bénéficient d'informations sur le Parc, ses sites et les activités qui s'y déroulent (randonnée, plongée). Les touristes, tout comme les Guadeloupéens, souhaitent découvrir les patrimoines naturels, culturels et paysagers des territoires du Parc. Les sites du Parc sont aussi pour eux des espaces de détente et de loisir.

ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

Dans le cadre de la valorisation des monts Caraïbes, le PNG a participé à la réalisation d'une maquette pour une exposition sur la biodiversité dans les Monts Caraïbes. Il a ainsi participé aux relevés sur le terrain, ainsi qu'à la relecture des textes et la validation de la maquette. L'inauguration de cette exposition sera effectuée en 2019.

Un « Bik a pawol » a été organisé sur la thématique « Krab là sé richés an nou » le jeudi 29 mars 2018 à Morne-à-L'Eau avec l'association Aprodecarm. Une centaine de personnes ont assisté à cette manifestation qui présentait le projet de stratégie pour une gestion durable de deux espèces de crabes semi-terrestres comestibles.

Le Parc national de la Guadeloupe a également animé plusieurs stands grand public sur le territoire :

- le salon Caribéen du tourisme du 27 au 31 janvier 2018 ;
- la « Fête du crabe » à Morne à l'Eau le dimanche 1er avril 2018. Il a présenté une exposition sur la biologie et les menaces du crabe blanc (*Cardisoma guanhum*) et du crabe à barbe (*Ucides cordatus*) au grand public ;
- la journée de Pôle Emploi « les Métiers en uniforme » : demandeurs emplois et étudiants le 18
- la Semaine de l'Environnement à Destreland du 18 au 20 octobre 2018 ;
- la Route du Rhum, avec les partenaires Esprit Parc national du 10 au 25 novembre 2018 à la marina de Pointe à Pitre ;
- la journée « Portes ouvertes » au Lamentin le 26 octobre ;
- les journées de l'Environnement à Goyave et Pointe-Noire.
- le salon destination nature à Paris en mars.



▲ Stand du Parc national Route du Rhum 2018
Crédits M. VANIER/ PNG

▼ Stand des Parcs nationaux Salon destination nature 2018
Crédits L. CHABANIS/ AFB



NATURE ET CULTURE EN DÉCOUVERTE : LA DÉCOUVERTE DES PATRIMOINES

En favorisant une découverte des patrimoines naturels et culturels, le programme d'animation « Nature et Culture en Découverte » participe à la mission des Parcs nationaux de sensibiliser le tout public à leur environnement et aux problématiques afférentes. Ce programme a lieu toute l'année avec un temps forts de 5 semaines durant les grandes vacances. L'objectif est d'inciter le grand public à une découverte singulière et authentique grâce des animations proposées par l'équipe des agents d'accueil et d'animation sur les sites d'accueil du Parc ainsi que des partenaires prestataires. Ce sont des jeux, des animations-nature, des expositions ainsi que des activités réalisées par des professionnels ou des personnes référencées dans leur domaine.

Ces activités ont lieu en cœur de Parc et dans les communes ayant adhéré à la charte de territoire.



▲ Randonnée Sub Aquatique avec Eden Plongée



▲ Atelier Natur'elles
Credit : M. JEAN/ PNG

• Programme hors vacances

Le Parc a proposé au public un ensemble d'animations thématiques en dehors de la période des grandes vacances. Tous les sites ont été concernés (la Maison de la Forêt, le point accueil aux chutes du Carbet, la Maison du Parc en CSV). Par exemple, à la Maison de la forêt, il y a eu quatre temps forts :

- Natur'Elles : A l'occasion de la Journée des droits de la Femme, le prestataire « Nou byen bastè » met toute sa compétence en exergue afin d'assurer le bien-être de ces dames ;
- hommage au Neg'mawon : lors du mois de mai afin de célébrer l'abolition de l'esclavage, il est organisé une balade nocturne et veillée culturelle sur le sentier ;
- le maké kréyol : l'occasion de s'initier à l'écriture de la langue créole ;
- décembre en Guadeloupe : journée d'animation autour de la culture guadeloupéenne et des jeux traditionnels.

8 Visites guidée
(Découverte Faune,
flore)
144 participants

« Le Roucou »
Exposition, atelier
maquillage
65 participants

NATUR'ELLES
15 participants

Journée de l'eau
(exposition, jeux)
78 participants

Pâques au Carbet
68 participants

Héritage
amérindien
15 participants

Hommage aux
« Nèg Mawon »
80 participants

Les plantes
médicinales au
Carbet
16 participants

Arrivée de Chris-
tophe Colomb
51 participants

- Carbet
- Maison du Parc de Vieux Habitants
- Maison de la Forêt

• Programme des grandes vacances

Depuis huit éditions, la programmation de « Nature et Culture en Découverte » est conçue autour de thématiques faisant le lien entre nature et culture.

L'ombre et la Lumière deux termes qui s'opposent mais qui suscitent un intérêt certain : l'ombre associée à l'obscurité, au mystère et la lumière qui renvoie à la vie, au soleil. La nature quant à elle, a besoin de ces deux éléments constitutifs de son essence.

Le public a donc été convié pour la onzième année du programme à la découverte des merveilles que nous offre la nature à travers cette thématique dichotomique : « La Nature entre Ombres et Lumières ».

- Animations « Parc »

15 différents jeux ont été proposés tous les jours sur les différents sites d'accueil du public :

Maison de la Forêt sur la route des Mamelles, Maison du Parc à Vieux-Habitants ainsi qu'à l'accueil des chutes du Carbet. Ils sont réalisés à la demande des visiteurs.

Il y a eu cette année 7 nouveaux jeux :

- famille des risques naturels ;
- famille des Cyclones ;
- voyage au gré des alizés ;
- à l'écoute du vent et de la pluie ;
- dessine- moi un volcan ;
- quizz « cap-est-terre » ;
- histoire d'antan par tous les temps.

- Animations « prestataires »

Parallèlement aux activités mises en œuvre par les agents d'accueil et d'animation du Parc, le programme « Nature et Culture en Découverte » comprend des activités réalisées par notre réseau de prestataires.

Elles se déclinent en trois types : les sorties naturalistes en milieu terrestre « vert nature », en milieu marin « Bleu nature » ainsi que les activités culturelles.

Ce sont des randonnées accompagnées (à pied, en kayak, terrestres ou aquatiques...), des ateliers artistiques et artisanaux (parfumerie, photographie, loisirs créatifs, land'art, poterie, mosaïques, bien-être...), des causeries, des expositions, des contes.

Les prestataires œuvrent en général dans la valorisation des patrimoines naturels et culturels. Il y a un travail effectué en collaboration avec ceux-ci afin que les activités proposées soient le plus possible en adéquation avec la thématique développée par la programmation.

Cette année 2018, le PNG a fait appel à 54 prestataires afin d'animer et de réaliser le programme d'animation dont 17 nouveaux prestataires.



▲ Atelier Maskbook
Credit : E. NOEL/ PNG

- Fréquentation

La programmation a été ponctuée par deux villages « Découvertes » : le samedi 7 juillet dans la commune de Deshaies et le vendredi 10 Août dans la commune d'Anse-Bertrand. L'occasion était donnée à la population de découvrir, d'échanger, de s'informer dans un cadre agréable, en toute convivialité. Ce programme bénéficie d'une bonne adhésion de la population en témoigne les chiffres de la fréquentation des sites.

13 162 personnes ont fréquenté les différents sites d'accueil du Parc durant la période du programme (juillet/Août). Soit :
10 634 à l'aire d'accueil des Chutes du Carbet (CC), 2 275 à la Maison de la Forêt (MDF), 92 à la Maison du Parc en CSV et 161 personnes au siège.

Les activités réalisées par les prestataires remportent un grand succès. Le nombre d'inscriptions dépasse largement le nombre de places disponibles.

Cette saison 1 165 places ont été mises à disposition par les prestataires pour un nombre total de 2 197 inscrits.

Des activités diverses et variées dans les domaines suivants : « Vert Nature », « Bleu Nature » et la culture. 778 places disponibles en « Vert Nature », 121 en « Bleu Nature » et 266 pour le domaine culturel.

25 places ont été réservées pour les personnes en difficulté sociale et celles en situation de handicap dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental.



Au final, 735 personnes se sont présentées et ont participé aux activités liées au programme Nature et Culture en Découverte pour un taux de remplissage de 63,09 %. La grande majorité des participants (66,91%) ne connaissaient pas les prestataires choisis.

▼ Atelier Maskbook
Credit : E. NOEL/ PNG



- Mise en œuvre du programme

Les moyens humains

Pour assurer le bon déroulement du programme, 7 agents d'accueil et d'animation et 1 responsable d'accueil et animation permanents ont été mobilisés sur le projet. Ils étaient situés sur les différents sites et encadraient les activités « prestataires ». 4 saisonniers ont également été recrutés pour les mois de juillet et août, afin d'assurer les réservations.

Communication

Le PNG a pu bénéficier de la diffusion de bandes-annonces dans le cadre d'un partenariat avec Guadeloupe 1ère. Le dispositif comportait :

- 3 modules radio pendant toute la durée du programme, des bandes-annonces sur Guadeloupe 1ère la radio;
- 1 direct lors d'une animation (prestataire Kayak à Rousseau);
- 1 direct lors de la clôture.

2 parutions sur le TV Mag avec mention en 1ère page ont été effectuées, ainsi qu'une parution dans le magazine Anform.

Les moyens matériels

- Le système de réservation

La centrale de réservation s'est organisée autour de 5 postes (3 pour les inscriptions et 2 pour la gestion des confirmations) utilisant un logiciel de réservation réalisé en interne.

▼ Affiche du programme d'animation
Crédits PNG/ La Fabrik studio Graphik



Par ailleurs, le quotidien France-Antilles, Radio vie Meilleure et RCI ont aussi été présents sur l'opération.

Sur internet, le partenariat avec Kkfèt a été renouvelé et un relai a été effectué sur Coconews.com. Il est à noter un important travail du service communication interne du Parc avec notamment l'animation de la page Facebook et la diffusion de communiqués de presse.

La diffusion des brochures s'est faite via un prestataire professionnel de la distribution de prospectus touristiques, qui a ciblé une grande diversité de lieux de dépôts (offices de tourisme, commerces de proximité, administrations, zone industrielle de Jarry), ainsi que par le TV Mag, le programme ayant été encarté dans le journal.



▲ Clôture du programme d'animation Anse Bertrand
Credit : E. NOEL/ PNG

BILAN FINANCIER

Intitulé	Montant
Achat de Prestations	58 258,58
Matériel et support d'animation	11 180,43
Publicité et information du public	26 069,04
Personnel animation	100 000,00
Total	195 508,05

4.3 Réaliser et gérer les infrastructures d'accueil du public

Pour faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager des espaces classés en parc national, l'établissement assure l'entretien et l'aménagement d'infrastructures de découverte.

Les Guadeloupéens et les touristes fréquentent les cœurs terrestres et marins de Parc pour pratiquer des sports de nature comme la randonnée ou la plongée, découvrir la richesse des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Ces espaces naturels jouent également un rôle important dans le lien social, en particulier les aires de pique nique fortement fréquentés par la population locale. Des moyens importants sont mis en place par le Parc national pour l'entretien et l'aménagement des différentes infrastructures de découverte, d'accueil des publics et de détente. Il s'agit de sensibiliser le public tout en ayant une maîtrise des impacts sur le patrimoine.

En 2018, la fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur forestier est estimée à 668 654 visites alors qu'elle était de 567 661 visites en 2017. Il faut toutefois noter la prise en compte du comptage de 4 nouveaux compteurs installés sur des sentiers dits secondaires.

2018, L'ANNÉE POST-MARIA

Après le passage de l'ouragan Maria qui a causé d'importants dégâts, et compte tenu des enjeux de sécurité et d'impact sur le milieu, le réseau de sentier et les sites naturels situés en cœur de Parc national ont été fermés pendant plusieurs semaines. Certains sentiers sont encore interdits par mesure de sécurité par arrêtés municipaux.

ENTRETIEN NORMAL DES SITES ET SENTIERS

L'équipe d'ouvriers compte 7 agents d'entretien du milieu naturel, dont 3 sont à temps incomplet (70%). Elle assure l'entretien quotidien des infrastructures d'accueil et de découverte. Cette équipe a été renforcée par 4 intérimaires pour faire face à l'augmentation de la charge de travail durant les grandes vacances. Ce sont 421 journées/hommes (535 après Maria) qui ont été consacrées à l'entretien des sentiers et 690 journées/hommes sur les sites (864 à près Maria). Le Conseil départemental contribue au financement de l'entretien des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. A ce titre, une subvention de 43 700€ a été accordée au Parc national au titre de l'année 2018.

Il faut souligner que l'équipe d'ouvriers a également assuré l'entretien des espaces verts des bâtiments administratifs (siège, antenne de Vieux-Habitants et Guillard), soit 198 journées/homme. Cette prestation est évaluée à 48 708€.

Pour certains ouvrages sur les sites identifiés ci-dessous, des travaux ont été réalisés durant l'année 2018 par des interventions en sous traitance :

- l'Observatoire du Grand-Etang : 14 924€
- des travaux d'amélioration sur l'abri du Morne Frébault : 19604€ ;
- le belvédère de la Mamelle de Pigeon : 4 539€ ;
- la Maison de la Forêt : (Travaux électrique ; Protection nuisibles ; Bardage en bois) : 4 100€ ;
- la construction de 2 carbet à l'aire de pique nique de Corossol : 27 324€ ;
- réparation des vannes et un enduit d'étanchéité du bassin des Bains Jaunes : 8 074€.

Le PNG a également lancé une étude pour la réalisation d'une plate-forme d'observation de la 2ème chute du Carbet en fin 2017. Cette étude a été faite par le bureau d'étude BIEB pour un montant de 19 909€. Un marché devrait être lancé en début d'année 2019.

Dans le cadre de la stratégie d'interprétation de l'Établissement, une étude est en cours avec comme objectif de refaire la muséographie au sein de la Maison de la Forêt dont les résultats seront communiqués en 2019.

La gestion quotidienne des infrastructures se fait aussi avec des prestataires privés pour les déchets et le ramassage des chiens errants et/ou abandonnés.

Cela fait 7 ans que les poubelles ont été retirées des aires de pique-nique de la Traversée et que le PNG sensibilise les visiteurs. En 2018, le volume de déchets collectés, soit 1 075 sacs poubelle, a été augmenté de 28,82 % par rapport à 2017 pour 834 sacs (pour mémoire, il y en avait 1271 en 2015 , 1 066 en 2016 et 834 en 2017).

Le dispositif d'enlèvement des déchets comprend :

- le ramassage des déchets sur les aires de pique nique par les ouvriers et apport au point de collecte à providence ;
- la collecte et le transport vers le site de SITA l'Espérance sont assurés par l'entreprise Guadeloupe Propreté - 5 722€ ;
- le traitement assuré par SITA l'Espérance - 3,88 tonnes traités pour un montant de 438€.

L'article L.331-10 du code de l'environnement indique que le directeur du Parc national exerce dans le cœur du Parc national la compétence attribuée au maire pour la police des chiens et chats errants prévue à l'article L. 211-22 du code rural.

Dans le cadre de la convention avec la Fourrière de l'Alliance - Le Domaine Canin - se sont 7 animaux qui ont été ramassés en 2018 (soit 2 de moins par rapport à 2017) pour un coût de 7 000€.

▼ Entretien d'un sentier par un ouvrier du Parc national.
Crédits : OENGUS/ PNG



ENTRETIEN DES BALISES ET BOUÉES EN COEUR MARIN

L'entretien du balisage maritime des cœurs marins, à l'exception des 3 grandes bouées de Fajou réalisé par les Phares et Balises, est fait en régie par les plongeurs du Pôle Milieu Marin. Les 21 bouées et les 24 espars sont entretenus et vérifiés annuellement, les lignes de mouillage sont nettoyées et vérifiées, les manilles sont changées si besoin.

Afin de renforcer le balisage du cœur de Parc national de Pigeon, 2 bouées ES900, plus visibles et plus résistantes aux conditions de mer difficiles ont été posées, ainsi que 5 corps morts pour renforcer le balisage du GCSM.

Les 35 mouillages du Parc national (31 en CSV et 4 dans le GCSM) sont entretenus en régie par les plongeurs du PMM. Tous ces mouillages sont contrôlés régulièrement et les travaux nécessaires sont fait immédiatement par les plongeurs. Cette pratique permet une réactivité immédiate et contribue à la sécurité des utilisateurs

PROJET MOUILLAGES

Environ 75 prestataires touristiques exercent leurs activités sur l'ensemble des espaces maritimes du PNG : plongée sous-marine, randonnée palmée, excursions guidées et croisières en navires à moteur ou à voile. Plusieurs centaines de plaisanciers fréquentent régulièrement ces espaces essentiellement le week-end et les jours fériés.

Les écosystèmes marins guadeloupéens, récifs coralliens et herbiers de phanérogames marines, continuent de se dégrader pour de multiples raisons : changement climatique, hyper-sédimentation, pollution, surpêche, ancrages des prestataires et des plaisanciers dans les herbiers et les récifs.

Le PNG porte un projet d'installation de 150 mouillages sur les sites les plus fréquentés en privilégiant les zones les plus fragiles, les plus sensibles et dans les cœurs de Parc national.

La pose de ces mouillages s'inscrit dans un projet de formation et de sensibilisation des usagers aux bons comportements en milieux naturels dans la lignée du livret édité en 2017 avec le service communication :

- utilisation des mouillages ;
- protection des fonds marins ;
- non dérangement des espèces ;
- absence de rejet en mer ;
- pas de feu sur les îlets ;
- respect de la réglementation sur la pêche ;
- respect de la vitesse, etc.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

2018 :

Bureau d'étude : études techniques et d'implantation, étude du volet réglementaire, demandes d'autorisations (DM) et rédaction du marché.

2019 :

Prestataires : Volet communication pédagogie : cartes, guide d'utilisation, conseils.

Entreprises : Réalisation des travaux. (150 mouillages)

Le budget global de l'opération est de 282 500 € avec le plan de financement comprenant une participation du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) et du MTES (ministère de la Transition Ecologique et Solidaire).

▼ Bateau au mouillage à Fajou
Crédits PNG/ AEROWORKS



4.4 Outils de communication de l'EPPN

Valorisation et appui à l'organisation des actions du Parc national

Le service Communication a pour mission de valoriser les actions de l'Établissement au grand public et de coordonner la production des outils de communication. Il est également un appui à l'organisation de manifestations.

SUPPORTS VISUELS ET AUDIOVISUELS

- **Livret ardéidés**

Le Parc national de la Guadeloupe a finalisé le projet de livrets Ardéidés commencé en 2017, un second livret présentant les oiseaux marins est attendu en 2019 pour poursuivre la collection, qui sera complétée par la suite par les oiseaux forestiers.

- **Exposition milieux marins**

Le Parc national a réalisé une exposition pédagogique sur les milieux marins. Destinée aux enfants comme aux adultes, elle permet de mettre en évidence les grands rôles écologiques des différents milieux marins et la faune et la flore qui les composent. Elle a été présentée pour la 1^{ère} fois lors du stand de la route du rhum et a eu un vif succès auprès des scolaires.

- **Projet visites virtuelles**

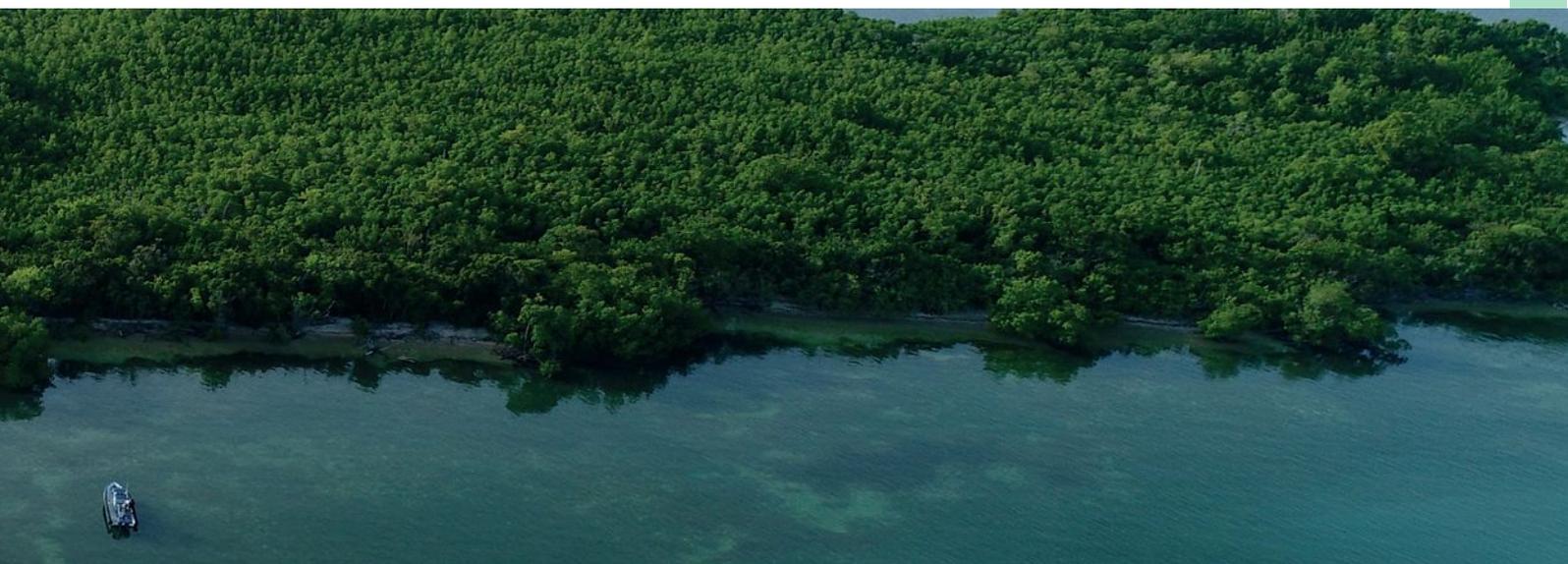
Suite à des problèmes techniques, le prestataire n'a pas pu terminer le projet en 2018. Le projet sera donc finalisé en 2019.

- **Projet « Proud to share »**

Afin de mobiliser les Guadeloupéens et susciter leur engagement pour la préservation de l'environnement, 4 mini films ont été réalisés mettant en scène des acteurs économiques locaux, contribuant au rayonnement et à la valorisation de la réserve de biosphère. Le projet ayant été apprécié, il pourrait être reconduit en 2019.



▲ Reportage pour la mise en place des bouées à l'îlet Pigeon Crédits : M.JEAN/PNG



COMMUNICATION DÉMATÉRIALISÉE

• Site internet

Les difficultés de poursuites de marché publics de l'AFB ont affecté le PNG qui n'a pas pu mettre en place le module de la « lettre d'information » du Parc national, ce problème devrait être résolu en 2019.

Le site internet a enregistré 61 000 visiteurs en 2019 contre 40 900 l'an passé.

• Rando Guadeloupe/Geotek

Le PNG porte le projet et assure les suivis techniques de la plate forme en participant aux groupe des utilisateurs nationaux. Il effectue les mises à jour et l'intégration continue des contenus. Afin d'améliorer l'expérience d'utilisation du site, une nouvelle page d'accueil a été mise en place, ainsi que la valorisation des acteurs « Esprit Parc national ». La traduction du site en anglais et espagnole est désormais effective et accessible depuis l'application.

Un stage de licence professionnelle a également eu lieu afin d'effectuer le bilan statistique de la fréquentation du site web et une enquête de satisfaction des utilisateurs.

Afin de compléter l'offre de traces présente sur le site, le Parc national a mandaté le Comité Guadeloupéen de Randonnée Pédestre qui procèdera à l'intégration des traces restantes du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Cette opération sera complétée en 2019.

• Réseaux sociaux

La page Facebook du Parc national de la Guadeloupe compte désormais près de 6000 abonnés ce qui lui permet de mettre rapidement en valeur certaines des activités de l'établissement, ainsi que des messages de préventions.

Ainsi, une vidéo de sensibilisation aux crues en rivière filmée par un agent du Parc national a totalisé plus de 200 000 vues.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

20 communiqués de presse ont été envoyés par le service communication en 2018. Ceux ci ont permis de mettre en valeur de nombreuses actions menées par le Parc national, ci dessous quelques exemples :

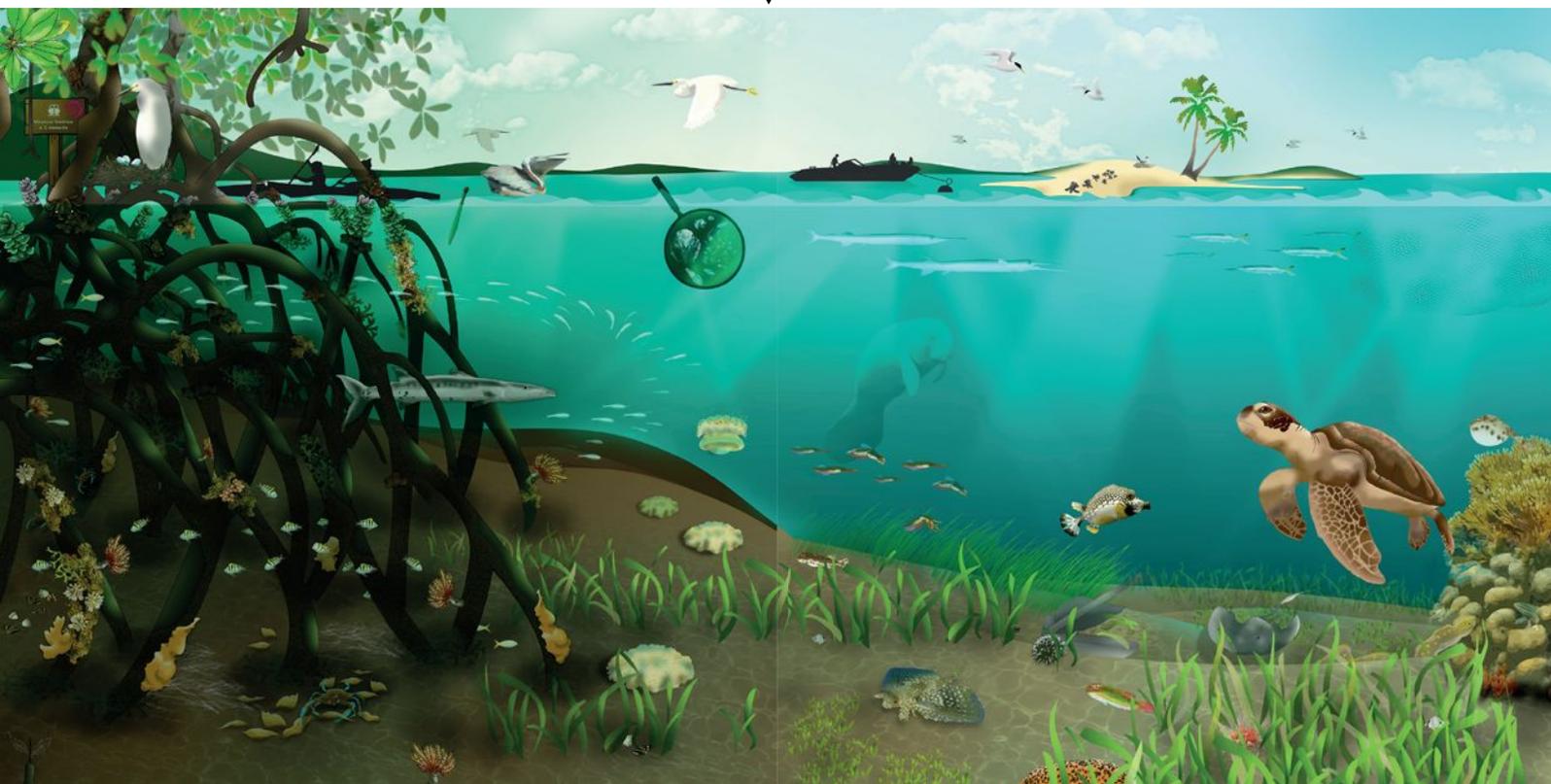
- reportage de TF1 sur l'inauguration des mouillages de l'îlet Pigeon ;
- reportage sur la randonnée nocturne « Hommage aux « Nèg Mawon » sur Guadeloupe La 1ère ;
- deux reportages sur les crabes réalisés par le quotidien « France Antilles » ;
- deux reportages sur la fermeture de l'îlet blanc par France Antilles et Guadeloupe la 1ère ;
- plusieurs reportages sur le programme d'animation dans France Antilles et sur Canal 10 ;
- un article dans [Femme Actuelle](#) sur la marque Esprit Parc national et un article dans [l'Est Républicain](#) suite à l'Eductour ;
- deux reportages radio sur les formations dispensés aux opérateurs touristiques sur RCI et Guadeloupe la 1ère ;
- un article dans France Antilles sur l'opération Street Art en communes ;
- un reportage radio sur l'appel à projet « Initiatives pour la reconquête de la Biodiversité » ;
- plusieurs reportages sur le projet « Iaman-tin ».

ACCUEIL DE TOURNAGES

Outre les reportages d'actualité tournés en coeur de Parc national, le territoire a accueilli divers tournages soumis à autorisation pour la réalisation de reportages et fictions.

- Les Parcs nationaux en Minuscule : documentaire de France 5 ;

Visuel de l'exposition « Milieux marins ». Crédits : A. PALPIED/PNG



- « Caraïbes sauvages : les rivages de la Biodiversité », une production France 5 avec la participation du Parc national de la Guadeloupe ;
- la fiction « All Inclusive » de Marvellous Productions ;
- « Maryse Condé : rencontre entre les territoires et son oeuvre » documentaire de ARTE ;
- « Du haut des airs : la Guadeloupe » magazine découverte canadien ;
- « les éco-gestes en Guadeloupe » petit documentaire sur les gestes à adopter en forêt ;
- « la Route du Rhum » documentaire pour la Région guadeloupe.

Le Parc national de la Guadeloupe a également accueilli les élèves BTS audiovisuel du lycée de Pointe Noire pour un reportage sur les missions des agents du Milieu Marin dans leur cadre de projet de fin d'études.

Un reportage de 6 min a été ainsi créé permettant de valoriser les missions des agents et qui sera utilisé pour la sensibilisation et la pédagogie à l'environnement.

Le Parc national de la Guadeloupe a également élaboré une stratégie de communication pour célébrer les 30 ans de l'établissement en 2019. A cette occasion, un logo a été créé qui sera décliné sur les visuels de l'établissement pour l'année.



SOCIÉTÉ Jeudi 21 juin 2018

Un Éductour pour promouvoir l'écotourisme

Jusqu'à aujourd'hui, une dizaine de professionnels bénéficient d'un tour de l'île offert par le Parc national de Guadeloupe pour mettre en avant sa nouvelle marque « Esprit Parc National ».

La dizaine de participants lors d'une randonnée avec Yohann Jaffré de Symbiose Caraïbes. (Photo Parc national)

Le Parc national de Guadeloupe promet sa nouvelle marque collective déclinée sur la Guadeloupe, « Esprit Parc National ». Depuis dimanche et jusqu'à aujourd'hui, un Éductour composé de blogueurs et d'agences de voyages a été organisé dans le but de valoriser le territoire et développer un tourisme écoresponsable. Créé en 2016, la marque « Esprit Parc National » a pour objectif de favoriser la connaissance des produits auprès du public. Durant une semaine, ils ont participé à bon nombre d'activités : snorkeling, randonnées, visites culturelles et ont pu goûter à la cuisine locale.

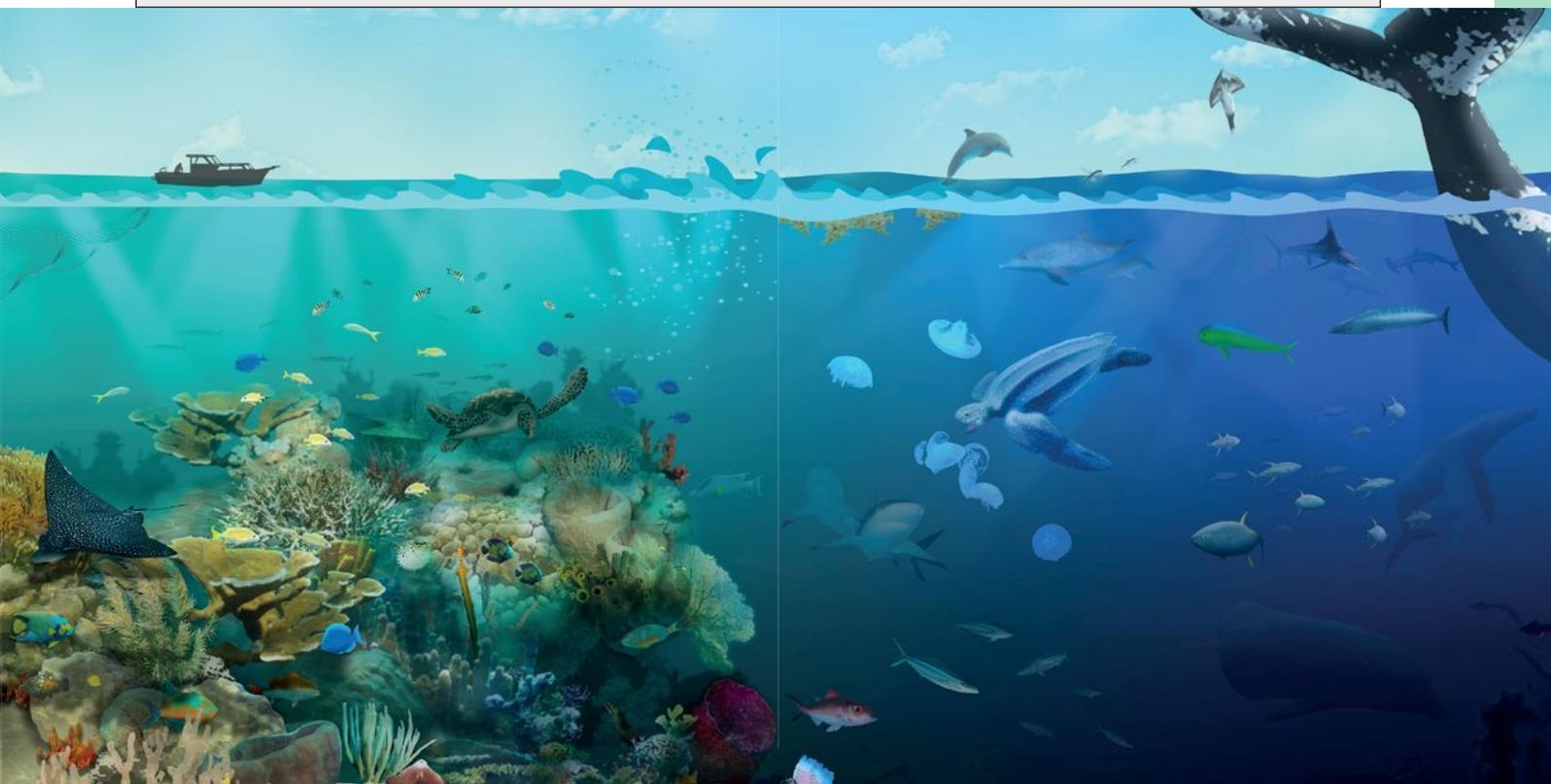
VALORISER L'ÉCOTOURISME
« La marque Esprit Parc National répond à un cahier des charges », explique Laurie Brunier, chargée de mission pour Esprit Parc National et organisatrice de l'événement. On l'obtient facilement. En général, pour qu'une activité soit marquée, nous réalisons plusieurs rencontres. Des évolutions sont à faire au fur et à mesure. Nous valorisons les marques et les produits au niveau de la Guadeloupe mais lors de l'Éductour nous mettons aussi en avant des prestataires non marqués qui ont notre philosophie », affirme l'organisatrice. L'écotourisme est le pilier de la marque. Cependant le Parc national veut se défaire d'une image selon laquelle il ne servirait qu'à faire la police et à mettre en place des protocoles scientifiques. « Ce que nous souhaitons, c'est désengorger les gros sites touristiques comme la cascade aux Escrovières », explique l'organisatrice. La mission de la marque, présente dans les dix parcs nationaux français est donc multifonctionnelle, elle repose sur l'écologie tout en favorisant le développement économique des territoires.

CE QU'ILS EN PENSENT

Kilian LE BOUQUIN

▲ Article de presse sur l'Éductour
Crédit : France Antilles

Objectifs	Indicateurs 4-4	2017	Réalisé en 2018
Maintenir ou améliorer les outils de communication de l'établissement afin de mettre en œuvre la Charte de territoire	4-4a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	27	27
	4-4b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	28	



ZOOM SUR LE PROGRAMME D'ANIMATION

Le thème retenu en 2018 s'intitulait « La Nature entre ombre et lumière ». le public, profondément touché par le cyclone Maria a vu dans ce thème un moyen d'appréhender les risques naturels, mais il s'agissait également de réconcilier l'homme avec certains aspects de la nature, pas toujours perçus positivement, comme les bactéries, les lombrics...

Environ 14 000 personnes ont touchées par cette manifestation.

Le Programme d'animation en quelques chiffres :

CHIFFRES CLES	VERT NATURE	BLEU NATURE	CULTURE	TOTAL
Nombres de prestataires	27	9	15	51
Nombre de prestations	49	20	28	97
Nombre de créneaux	49	20	36	56
Nombre de créneaux accessibles aux Personnes en Situation de handicap	11	6	8	25
Effectif maximum	778	121	266	1165
Nombre d'inscrits	1021	652	524	2197
Nombre de participants	415	98	222	735
Taux de participation	53,34	80,99	83,46	63,09

Le Parc national de la Guadeloupe se doit de contribuer à l'application des politiques nationales et régionales de protection de l'environnement.



PILOTER

- P.50** Animer et évaluer la Charte de territoire.
- P.50** Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.
- P.51** Contribuer aux politiques européennes et internationales.



5.1 Animer et évaluer la charte

En 2018, des réunions ont été organisées avec chaque mairie afin de faire un bilan des conventions d'application signées en 2016 et préparer la seconde génération de conventions à signer en 2019.

Objectifs	Indicateurs 5-1	2017	Réalisé en 2018
Animer la Charte de territoire en mettant en œuvre le programme d'action triennal	5-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel	6	6
	5-1b : mise en œuvre de l'évaluation des chartes (déploiement EVA et remplissage des données)	débuté en 2017 en cours de finalisation	

5.2 Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

FORUM DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Le PNG a participé au Forum annuel des Aires Marines Protégées dans le Morbihan au mois de novembre 2018.

CMUBA

Le PNG a participé aux travaux d'élaboration du Document Stratégique de Bassin (DSB) du Conseil Maritime Ultra marin du Bassin Antilles (CMUBA) au cours de 5 séminaires ou réunions.

Le Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles (CMUBA) est composé de 80 membres issus des 4 îles du bassin Antilles (Martinique, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Il est chargé d'élaborer le Document Stratégique de Bassin (DSB) et peut également être amené à rendre des avis sur les textes ou projets qui intéressent le bassin maritime.

PLAN NATIONAL D'ACTION (PNA) TORTUES MARINES

Le Parc national a également contribué au PNA tortues marines en effectuant les suivis terrain et la collecte de données des clubs de plongée.

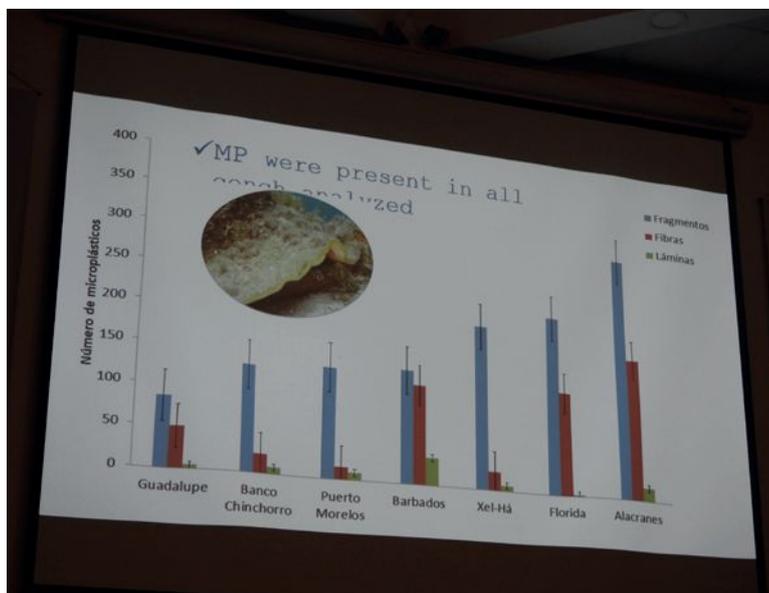
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le projet des ABC a été présenté aux communes de l'aire d'adhésion et 2 délibérations ont été obtenues en 2018 (Deshaies et Sainte-Rose). Le projet commencera en 2019.

CONGRÈS ANNUEL DU GCFI « GULF AND CARIBBEAN FISHERIES INSTITUTE »

Chaque année, le PNG participe GCFI qui a eu lieu en 2018 à San Andres en Colombie. Cet institut a été fondé en 1947 afin de promouvoir les échanges d'informations concernant l'utilisation et la gestion des ressources marines dans le golfe du Mexique et de tout le bassin caraïbéen. Ce congrès réunit entre 300 et 500 personnes et 27 pays sont représentés. L'activité principale du GCFI est la conférence annuelle consacrée aux présentations de techniques nouvelles et à des ateliers de travail sur les avancées en cours. Au total, 150 communications orales et 124 posters scientifiques ont été présentés. Suite au congrès, les actes du GCFI sont publiés dans 80 pays. Des sessions thématiques multidisciplinaires sont organisées durant le congrès. Chaque session comporte un mélange de sciences naturelles et sociales, de gestion et de technologie liées aux écosystèmes ou aux pêcheries.

A cette occasion, Dalila Aldana Aranda, spécialiste du lambi et membre du conseil scientifique du Parc a présenté une étude sur la présence de microplastiques dans les fécès de lambis. Cet étude, menée en Floride, au Mexique, à la Barbade et en Guadeloupe (îlet Fajou situé en cœur du Parc) avec les scientifiques de l'Université des Antilles a permis de montrer que les lambis étudiés en Guadeloupe ont le taux le plus faible de microplastiques sous forme de fragments dans les fécès.



▲ Résultats de l'étude microplastiques
Crédits : S. MEGE/PNG

Le Parc national de la Guadeloupe a également contribué à l'élaboration des documents cadres régionaux de la SRPNB (Schéma Régional du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité) et à la définition des espèces prioritaires pour l'action publique.

L'établissement participe annuellement au séminaire inter-DOM animé par l'AFB (9 au 13 avril 2018) qui a pour objectif de définir les grandes lignes d'action pour la reconquête du bon état des eaux (directive Cadre sur l'eau) dans les DOM.

Le PNG a également participé aux groupes de travail régionaux : élaboration de listes 1 et 2 « espèces exotiques envahissantes », Plan EAU (Directive Cadre sur l'Eau), et FUSEAU (comité de pilotage sur une étude financée par l'AFB et porté par l'INRA, l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat) et l'Université des Antilles sur la gestion du foncier dans le cadre de la préservation des milieux aquatique.

Il a également pris part au groupe de travail national ICE-DOM traitant des thématiques de continuité écologique et sédimentaire sur les ouvrages en travers du lit mineur sur les cours d'eau et les barages.

Le projet Guad3E s'est poursuivi par la réalisation de missions de terrain, d'autres phases de pêche se poursuivront en 2019.

Le projet PROTEGER est entré dans sa phase 2 avec le recrutement du responsable de projet tandis que le recrutement du poste de chargé de recherche se poursuivra en 2019.

Ces deux projets sont soutenus par le FEDER.

KARUGÉO : Une prestation de réalisation d'une cartographie d'occupation du sol à grande échelle sur le territoire de la Guadeloupe a été lancée en 2018 avec la DEAL, la DAAF, le Conseil Départemental, et le Conseil Régional). Elle sera finalisée courant 2019.

5.3 Contribuer aux politiques européennes et internationales

Le Parc national de la Guadeloupe a bénéficié de la reconnaissance pour la deuxième fois du diplôme label liste verte délivré par l'IUCN. En 2014, le PNG faisait parti des espaces protégés pionniers pour tester la méthodologie de ce label. Celui-ci est attribué pour une période de 5 ans.

Le Parc national de la Guadeloupe a donc obtenu le renouvellement de ce label. La cérémonie de la remise des diplômes a eu lieu à Paris le 12 décembre 2018 en présence du Président du Parc national Monsieur Ferdy Louisy et de Simone Mège, chargée de mission « milieux marins » au service Patrimoines.

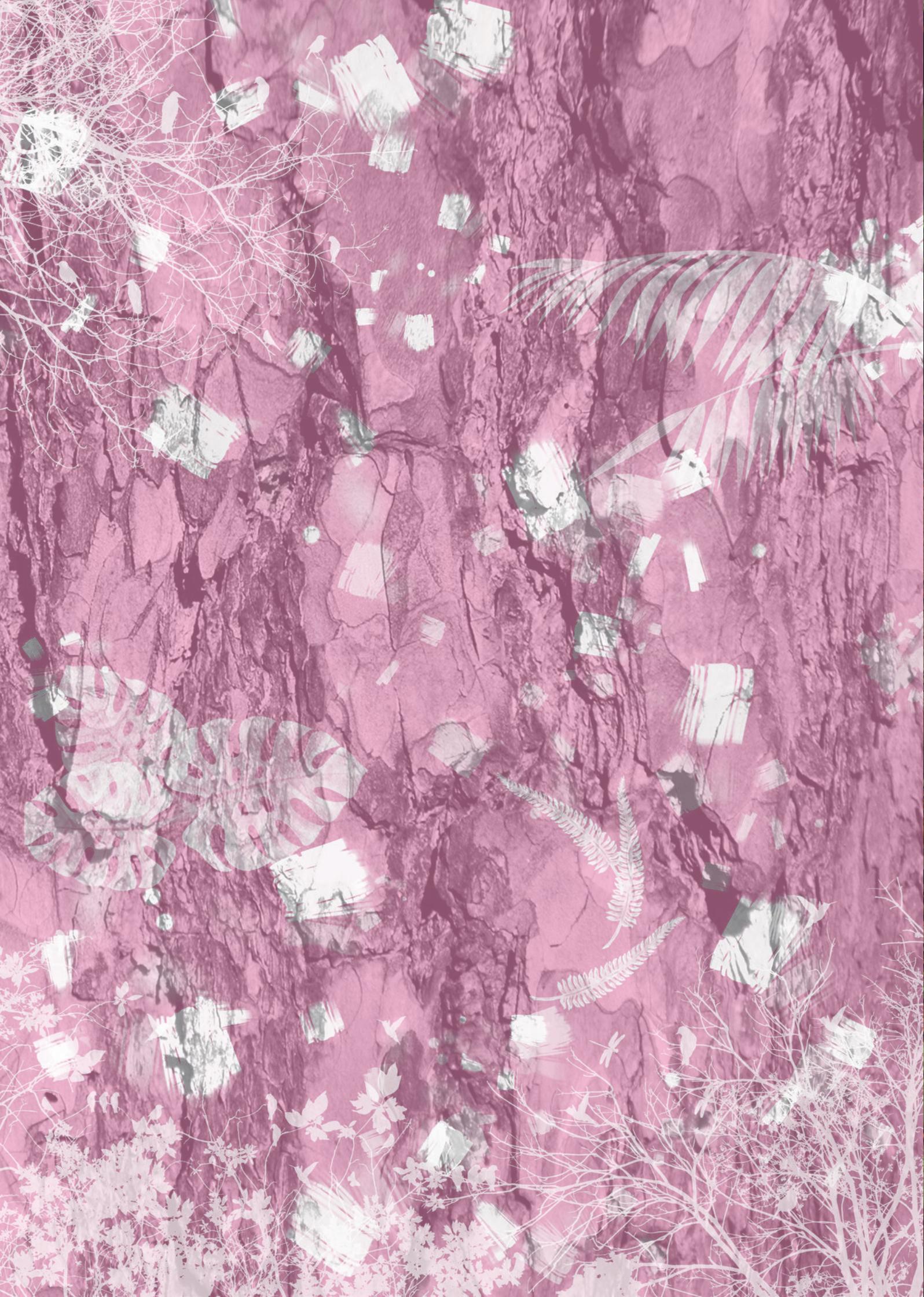
La liste verte est une approche de certification qui vise à évaluer la qualité et l'efficacité de la gestion ainsi que la gouvernance équitable des aires protégées. Elle veille à ce que les choix de préservation garantissent l'atteinte des objectifs de conservation. La liste verte constitue pour les gestionnaires un outil de diagnostic de la gestion et la mutualisation des bonnes pratiques de conservation de la biodiversité.

L'inscription sur la liste verte de l'IUCN permet de valoriser les actions du Parc sur la base de la charte de territoire qui contribuent à la préservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels ainsi qu'au développement durable.

Cette reconnaissance gratifie d'une part la diversité exceptionnelle du territoire et d'autre part sa bonne gouvernance.

Elle nous honore en notre qualité de gestionnaire et participe à la valorisation de notre archipel et du mode de vie de ses habitants.

En outre, ce label est un excellent support promotionnel qui rejaillera sur l'image de tout l'archipel et permettra d'attirer de nombreux visiteurs amateurs de découverte des espaces protégés.



La gestion de l'Établissement permet aux agents de terrain de mener à bien les actions de protection des patrimoines. Ainsi, ils disposent de moyens financiers et de formations indispensables à leurs missions.

6.

GÉRER

- P.54** Management général.
- P.54** Gestion financière.
- P.56** Fonctionnement général de l'établissement.
- P.57** Gestion des ressources humaines.

6.1 Management général

2018 a vu l'aboutissement de la phase d'élaboration de la démarche de restructuration et de réorganisation de l'établissement. Accompagnée d'un bureau d'études, le PNG a mené une réflexion sur les perspectives d'évolution afin de faire face à la diminution des moyens et des effectifs. Baptisée « stratégie Horizon 2020 » cette approche prospective a permis au personnel et aux administrateurs de l'établissement de définir les enjeux du territoire et les missions prioritaires à préserver pour conserver une action efficace de l'Établissement dans un contexte contraint. Une cartographie des enjeux et un plan d'orientation stratégique ont été élaborés. La validation de l'ensemble de l'étude comprenant notamment un nouvel organigramme fonctionnelle ainsi qu'une répartition des effectifs sera faite en 2019 par le comité technique puis le CA. La mise en place progressive de cette réorganisation va être lancée pour une réalisation effective à l'horizon 2020.

En 2018, le budget du Parc national de la Guadeloupe a été exécuté de la façon suivante :

- les recettes ont été réalisées à hauteur de 102 % (109 % en 2017) ;
- les autorisations d'engagement ont été consommées à hauteur de 90,18% (79,54 % en 2017) ;
- les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 85,50 % (85,34 % en 2017) ;
- le compte de résultat dégage un excédent de 331 627,69 € pour une capacité d'autofinancement de 901 770,09 €.

6.2 Gestion financière

Pour mémoire, en 2017, l'exercice présentait un déficit de 876 151 € pour une insuffisance d'auto-financement de 221 147 € et en 2016 un résultat déficitaire de 1 554 021,87 € avec une insuffisance d'autofinancement de 1 142 146,40 €.

Enfin, le niveau final du fonds de roulement s'élève à 5 157 150,04 € (4 538 977,17 € en 2017). Le niveau de trésorerie du Parc y compris le CAR SPAW) s'élève à 2 712 685,85 € (2 277 871,05 € en 2017).

Les différentes dépenses se répartissent comme suit :

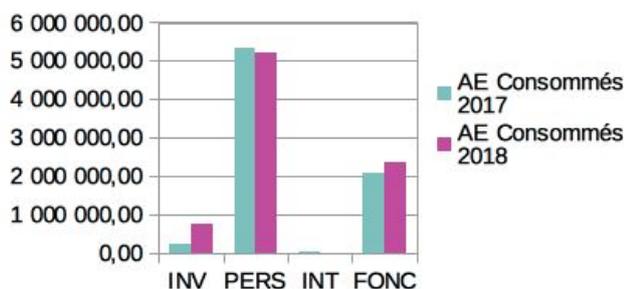
- personnel : 5 214 325,38 €
- fonctionnement : 2 119 154,91 €
- investissement : 641 837,90 €.

Les recettes totales ont représenté en 2018 : 8 554 321,11 € réparties comme suit :

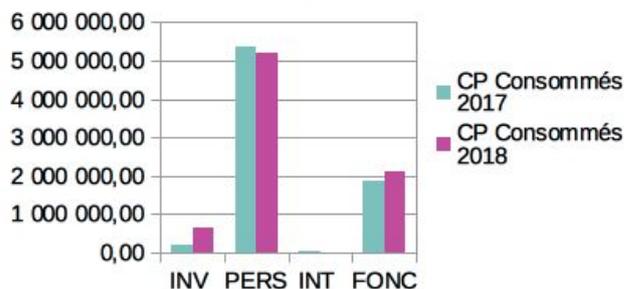
- recettes fléchées : 1 565 912,89 €
- recettes globalisées : 6 988 408,22 €

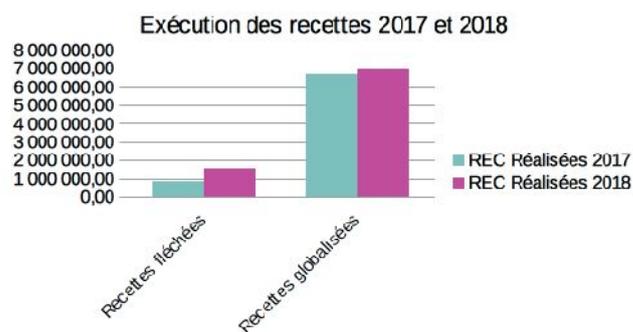
L'exécution budgétaire a requis en 2018 , 6 463 écritures comptables réalisées par le Secrétariat Général.

Consommations d'AE en 2017 et 2018



Consommation de CP en 2017 et 2018





Objectifs	Indicateurs globaux 6-1 et 6-2	2017	Réalisé en 2018
Poursuivre et améliorer la gestion des ressources humaines et financières de l'établissement pour une meilleure transversalité des actions	6-1a : Taux de présence féminine dans le conseil d'administration de l'EP	40%	40 %
	6-2a : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	16	
	6-2b : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	11	
	6-2c : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	3	
	6-2d : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	20	
	6-2e : Part du financement des PN émanant de fonds privés, budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement (source = compte financier)	3	
	6-2f : Mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	0	



6.3 Fonctionnement général de l'établissement

Sur les 72 électeurs, 64 se sont exprimés pour le CT (comité technique) local et 62 pour le CT ministériel. Les organisations syndicales avaient déposé des listes sur le scrutin local. A l'issue de ces élections, le comité technique local du PNG a été renouvelé avec :

- 3 sièges attribués à la CGT
- 1 siège au SNE FSU.

DIALOGUE SOCIAL

Au cours de l'année 2018, se sont tenues au Parc national de la Guadeloupe :

- 6 réunions du Comité Technique dont 3 exceptionnelles et 1 dédiée à la formation.
- 2 réunions du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

- 3 visites de sites ont été organisées dans le cadre du Comité Hygiène et Sécurité permettant de contrôler l'ensemble des sites occupés par les agents de l'établissement.

- 2 réunions du groupe de travail avec les représentants des personnels dans le cadre du chantier de révision du Règlement Intérieur du Parc.

FORMATION

Le programme de formation 2018 a comporté des cycles variés en adéquation avec les orientations stratégiques de l'établissement.

Elles se sont articulées autour de trois grands axes :

• La Sécurité des agents

- Sauveteurs Secouriste au Travail : l'établissement étant habilité à former ses propres agents, il est doté de 4 moniteurs dans ce domaine qui sont amenés à ouvrir des sessions par le biais du site de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS). A partir de ce site, ils émettent des attestations qui sont remises aux agents. C'est ainsi que 53 % de l'effectif de l'établissement a été formé dans le cadre du SST recyclage et initiale confondus.

- Recyclage Incendie - Extincteurs : 12 référents de l'établissement ont été formés.

- Recyclage de Plongée et d'Apnée : Plongée : 8 agents formés - Apnée : 4 agents formés.

- Sécurité des interventions et contrôle de police module 1 et 2 : 2 agents ont suivi ces formations afin de changer de spécialité professionnelle

- Audition : 19 agents agents assermentés et commissionnés ont pu suivre ce module

- Moniteur de Tir et Gestes techniques : deux agents sont désormais moniteurs de « Tir et Gestes techniques ». Ils assurent les cours d'entraînement de Tir et Gestes techniques à l'ensemble des agents assermentés et commissionnés de l'établissement.

- Habilitation électrique : 5 agents sont habilités à la manipulation d'objets électriques dans l'établissement.

- Bûcheronnage et élagage : 8 ouvriers de l'établissement ont suivi cette session.

Par ailleurs dans le cadre de l'information et la sensibilisation des personnels, une journée sur les Risques Psychosociaux (RPS) a été mise en place au sein de l'établissement pour l'ensemble des agents.

• Formations transversales

De nombreuses formations relevant de domaines divers ont été suivies par les personnels de l'établissement : management, marchés publics, ressources humaines.

Les agents ont également eu accès aux formations interservices pilotées par les services de l'Etat et la plateforme de la préfecture

• Préparation aux concours

L'établissement a mis en place une préparation au concours de Technicien de l'environnement, de Technicien Supérieur de l'Environnement et de Secrétaire Administratif, c'est une innovation pour le PNG.

Elle a été ouverte en interministériel, ainsi 4 participants d'autres administrations ont assisté à ces journées.

Un agent du PNG a été lauréat du concours de Technicien de l'Environnement et un autre était admissible au concours de Technicien Supérieur de l'Environnement.

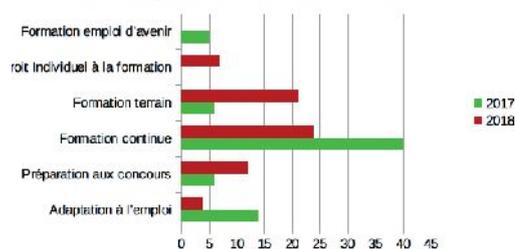
Le Parc national de la Guadeloupe à travers son service des Ressources Humaines a assuré une formation sur une semaine aux collègues du Parc Amazonien de la Guyane sur le logiciel Virtualia des gestion RH.

En conclusion, l'établissement a formé en 2018 :

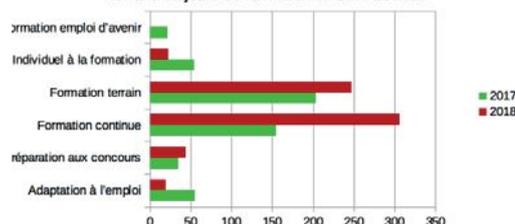
68 agents tous domaines confondus soit 85 % de l'effectif.

640 jours de formation ont été dispensés soit 9,4 jours de formation par agent pour un coût total de coût total de 31 672,69 euros.

Nombre d'agents formés par domaine en 2017 et 2018

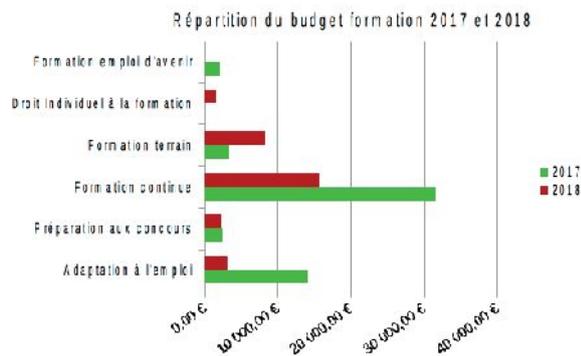


Nombre de jours de formation en 2017 et 2018





▲ Formation tir
Crédits : OENGUS/PNG



6.4 Gestion des ressources humaines

GESTION DES EMPLOIS

Le plafond d'emplois notifié en Janvier 2018 maintenait les ETPT du Parc National de la Guadeloupe à 68,5. L'établissement a parfaitement respecté ce plafond ainsi que la masse salariale qui y était associée.

Concernant les emplois hors plafond, le PNG avait une autorisation de 27 emplois qui incluait les VSC. Ainsi, au 31 décembre 2018, il ne restait plus que 3 contractuels hors plafond au PNG et 6 Volontaires de Service Civiques.

De plus, l'année 2018 a vu la fin des contrats emplois d'avenir puisque cette mesure n'a pas été reconduite.

1 agent sous quasi statut CDI est parti à la retraite

Le Parc national a accueilli 19 stagiaires en 2018 dont 9 en découverte professionnelle.

8 agents saisonniers : 4 personnels accueil-animation et 4 en emplois d'ouvriers d'entretien pendant les mois de juillet et d'août 2018

MÉDECINE DU TRAVAIL

En 2018, 43 agents ont été convoqués à la médecine du travail et 41 agents ont été examinés.

Une majorité d'examen sont liés aux visites d'embauche, 5 des 41 visites ont donné lieu à des avis d'aménagements de postes.

AUTRES ACTIONS : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

En 2018, le Secrétariat Général via son service des Ressources Humaines a œuvré à l'organisation des élections professionnelles le 06 décembre 2018. Au siège du Parc national de la Guadeloupe, ont été créés 2 bureaux de vote. 1 concernant les élections des représentants des personnels au comité technique ministériel et un bureau de vote pour le comité technique local.

Objectifs	Indicateurs 6-4	Cible 2017	Réalisé en 2018
Mutualiser certaines fonctions de soutien dans le cadre de la création de l'AFB	6-4a : Nombre d'ETP mutualisés (+ gain opéré en descriptif)	0	0

CONCLUSION

Ce rapport d'activité illustre les actions menées par le Parc national, seul, ou en collaboration avec les autres partenaires du territoire. L'année 2019, sera l'occasion de célébrer les 30 ans du Parc national de la Guadeloupe, et ainsi de mettre en valeur 30 ans d'actions, de transmission et d'échanges pour l'environnement en Guadeloupe.

Organigramme du Parc national de la Guadeloupe - Annex



Parc national
de la Guadeloupe

Montéran
97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 0590 41 55 55
Fax : 0590 41 55 56

43 rue Jean Jaurès
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 26 10 58
Fax : 0590 60 17 33

47 boulevard Arnaud Nicolas
Marigot
97119 VIEUX-HABITANTS
Tél : 0590 94 89 12
Fax : 0590 94 41 80

Maison de la Forêt
RD 23
97170 PETIT-BOURG

Centre d'élevage
Blachon
97129 LAMEN
Tél : 0590 38 21

Ferdy LOUISY

Président du Conseil d'administration

Claudie PAVIS
*Pdte du Conseil
scientifique*

Jules OTTO
*Pdt du Conseil écono-
mique, social et culturel*

PÔLE COEUR FORESTIER

Antoine DURAND
Chef de pôle

Jean LUBIN
Chef de pôle adjoint

Maryse NANOR
*Assistante administrative (+ pôle AA)
+ Conseillère de prévention*

Philippe VAITILINGOM
Correspondant "Marchés publics"

Georges PETIT-LEBRUN
Technicien "Police"

Gardes-moniteurs :

Harry AZÈDE
Félix BASTARAUD

Nadia LIAGRE
Maurice VALY

Patrice SEGRÉTIER
Technicien "Sports nature"

Joël BAJAZET
Responsable "Accueil et animation"

Agents d'accueil et d'animation :

Marie-Anise BERVIN
Hélène CHRISTOPHE
Evely FATTORE
Murielle GOMBAULD
Pierre JUSTINE

Suzy LAPIERRE
DE MELINVILLE
A-Raman MARÉGA

Alex CHECKMAHOMED
Responsable équipements et travaux

Chargés d'entretien des espaces naturels :

Alain ANDYPAIN
Sébastien ÉVUORT
Steeve GAMIETTE
Dario GÉLAN

Maxime LE BLANC
Thomas CÉSAIRE
Thierry RAMASSAMY

DIRECTION

Maurice ANSELME
Directeur

Mylène MUSQUET
Directrice adjointe

Carole LÉTIN
Assistante de direction (+ Comm)

Daniel SILVESTRE
Ch. mission "Culture, éco-citoyenneté"

PÔLE AIRE D'ADHÉSION

Arnaud LARADE
Chef de pôle

Didier PUJO
Chef de pôle adjoint

Maryse NANOR
*Assistante administrative (+ pôle CF)
+ Conseillère de prévention*

Céline LESPONNE
*Technicien de développement durable
Nord Basse-Terre*

Thierry GUILLON
Technicien "Police"

Marie-Denise LEMOYNE
*Chargée de mission "Appui aux porteurs
de projets"*

Philippe VIGIER
*Technicien de développement durable
Sud Basse-Terre*

Matthieu PETIT
Agent technique référent pédagogie

XXXX
V.S.C. "Appui technique projets Charte"

Laurie BRUMIER
V.S.C. "Marque Esprit Parc national"

Gardes-moniteurs :

Modeste SALIGNAT (littoral)

COMMUNICATION

Maïtena JEAN

Chef de service

Carole LETIN (+ Dir.)
Assistante de communication

Olivier CARLOTTI
Pédagogie et référent Parquet

Philippe MOREAU
Chef de projet T.I.C., webmestre

Magalie VANIER
V.S.C. "Supports pédagogiques"

Anaïs ABATAN
V.S.C. "Birds Caribbean"

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Carole SHEIKBOUDHOU

Secrétaire générale

Bernadette GUILLET
Gestionnaire financier - Marchés publics

Bernadine JEAN-DE-DIEU
RRH / contractuels

Maggy ASDRUBAL
RRH / fonctionnaires

Assistants administratifs :

Jacqueline NANDAN | Anise RÉGENT
spé. "Formation"

"Budget-Comptabilité" :

Patricia IBO | M-Victoire DE BOISROLIN
(+ soutien SSI et Patrimoines)

Joël JEANNETE
Régisseur bâtiments
+ Conseiller de prévention

SYSTÈME
d'INFORMATION

Alain FERCHAL

Chef de service

XXXX
Développeur SIG

Noël MARTINON
Admin. Systèmes, réseaux, téléphonie

Anouk ROBILLARD
Animatrice plate-forme "KaruGéo"

Mendy CIALEC
V.S.C. "Moyens informatiques"

XXXX
V.S.C. "Infographiste"

PATRIMOINES

Sophie BÉDEL

Chef de service

Simone MÈGE
Ch. mission "Milieux marins"
+ Assistante de prévention spé. "hyperbare"

Marie ROBERT
Ch. mission "Milieux aquatiques"

XXXX
Ch. mission "Écosystèmes forestiers"

Lucie LABBOUZ
Responsable du projet "PROTÉGER"

Thibault DAUBAS
V.S.C. "Vulgarisation scientifique"

PÔLE MILIEUX MARINS

Xavier DELLOUE

Chef de pôle

Xavier KIESER
Chef de pôle adjoint et Ch. mission
"Pêche et activités nautiques"

Liliane CIMBER
Assistante adm. (+ soutien pôles CF et AA)

Alan LE BOUT
Technicien "Police en mer et gestion
des moyens nautiques"

Gardes-moniteurs :

Élodie GUILHOT
Mickaël GLANDOR
Didier BALTIDE

Céline LÉMONON
Axel PRIOUZEAU
Sébastien RIVES
Capacitaire centre de
soins

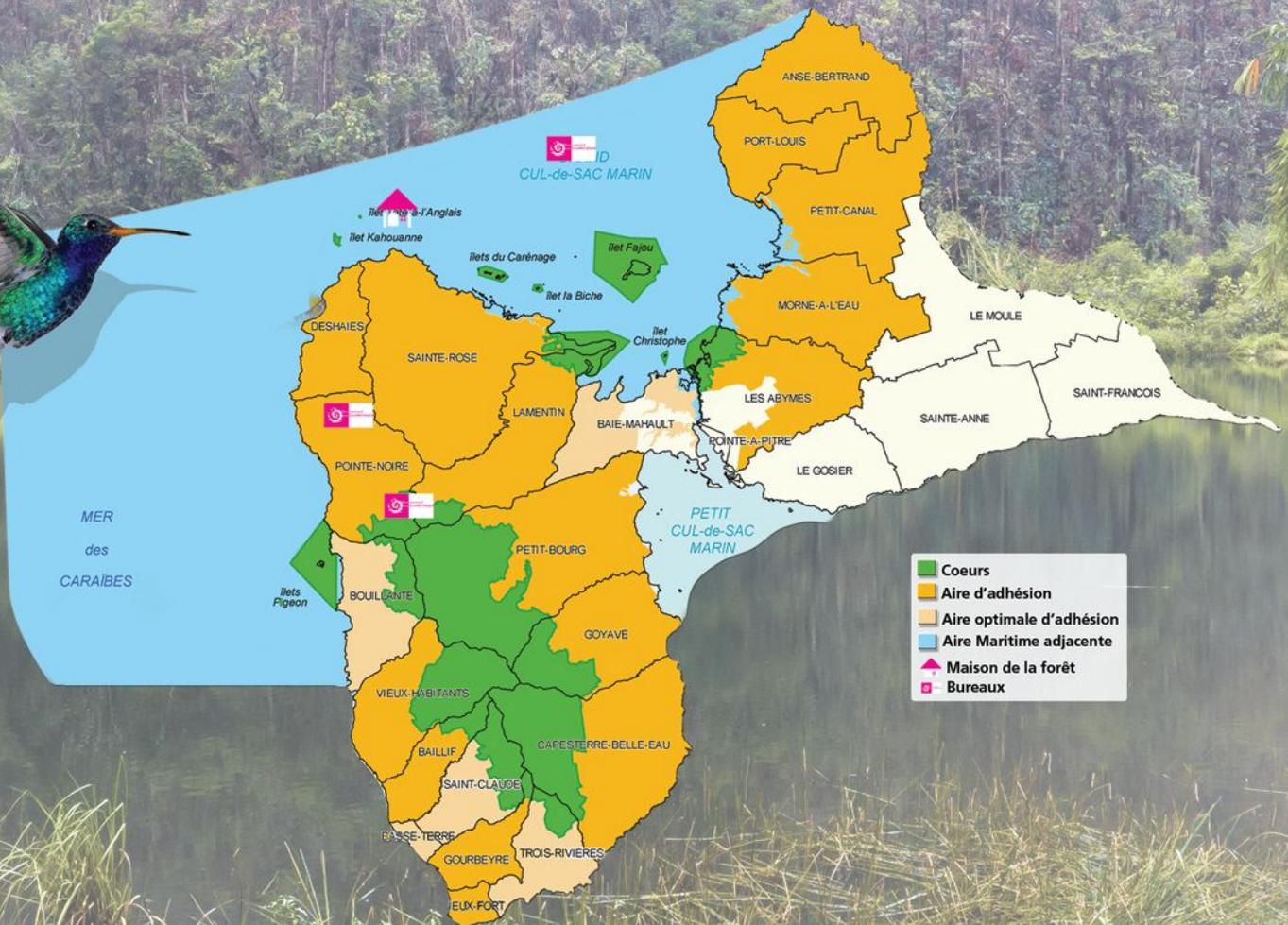


Programme
LIFE SIRENIA

Centre d'élevage
des lamantins

Clarisse ROUSSEAU
Coordinatrice

programme LIFE



Siège	Locaux de Baie-Mahault	Maison de la côte sous le vent	Maison de la forêt	Centre d'élevage
<p>Montérant 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 0590 41 55 55 Fax : 0590 41 55 56</p>	<p>43 rue Jean Jaurès 97122 BAIE-MAHAULT Tél : 0590 21 10 58 Fax : 0590 60 17 33</p>	<p>47 boulevard Arnaud Nicolas Marigot 97119 VIEUX HABITANTS tél : 0590 94 89 12 Fax : 0590 94 41 90</p>	<p>RD 23 97170 PETIT-BOURG</p>	<p>Blachon 97129 LAMENTIN Tél : 0590 38 21 78</p>